

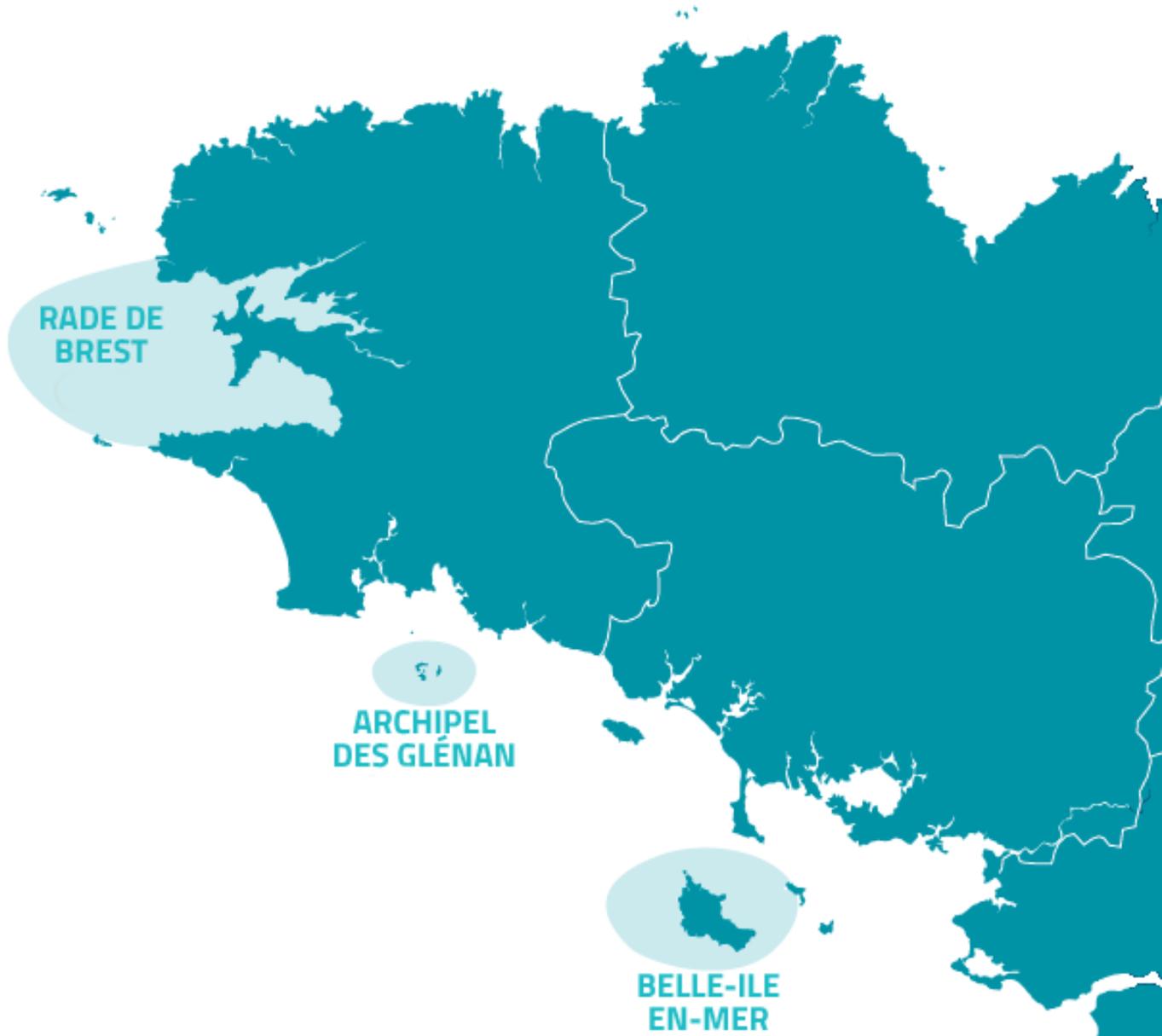


# *DIAGNOSTICS SOCIO-ECONOMIQUES*



<u>Méthodologie</u>	<u>3</u>
<u>Rade de Brest</u>	<u>9</u>
Contexte général	10
Drague à coquille saint-jacques	13
Drague à pétoncles	15
Drague à praires	18
Perception des pêcheurs	19
<u>Archipel des Glénan</u>	<u>25</u>
Contexte général	26
Drague à bivalves	28
Drague à coquille saint-jacques	29
Les bancs de maërl	31
Perception des pêcheurs	32
<u>Belle-Ile-en-Mer</u>	<u>34</u>
Contexte général	35
Drague à bivalves	36
Drague à coquille saint-jacques	37
Drague à oursins	41
Perception des pêcheurs	42
<u>Glossaire</u>	<u>44</u>
<u>Remerciements et informations complémentaires</u>	<u>45</u>

*Cliquez sur les chiffres, le sommaire est automatique!*

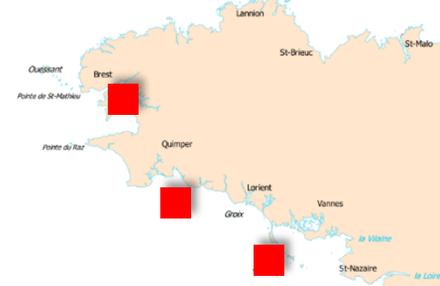


# DIAGNOSTICS SOCIO-ECONOMIQUES

Pêcheries à la drague au sein des sites

## Genèse du projet DECIDER

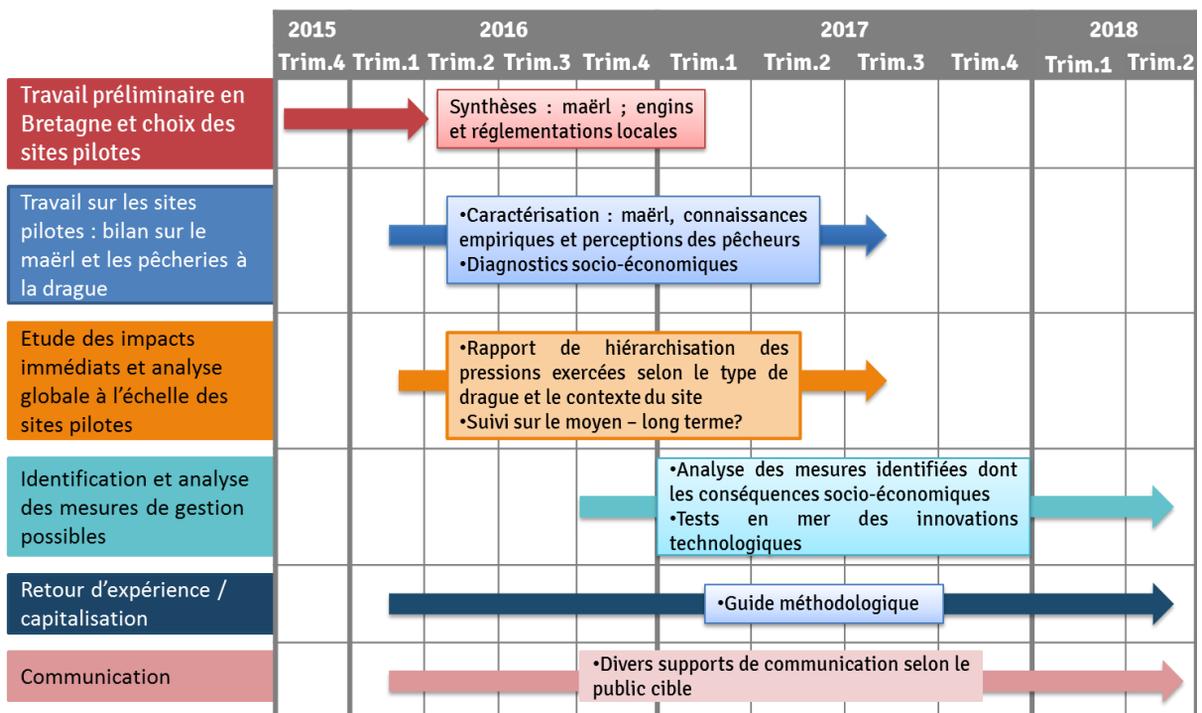
Dès 2008, la France a étendu son réseau de **sites Natura 2000 aux milieux marins**, sur la base des directives « Habitats, faune et flore » et « Oiseaux ». Du fait des caractéristiques des activités de **pêche professionnelle maritime** (mobilité dans l'espace et évolution selon les saisons), une méthodologie spécifique, équivalente à l'évaluation d'incidences, a été définie par la **circulaire MEDDE du 30 avril 2013 : l'analyse de risques des activités de pêche maritime en sites Natura 2000**. Cette analyse de risques permet de définir le **risque potentiel** généré par une activité de pêche sur la base de la littérature scientifique.



Le projet DECIDER (**DiagnostiC des Interactions engins/habitats : exemple Dragues maërl**) est né de la volonté de la filière pêche de se doter de moyens d'évaluation de son activité. Il comporte plusieurs **objectifs** :

- ✓ **AGIR** avec les pêcheurs professionnels
- ✓ **PROPOSER** des actions adaptées aux spécificités des sites
- ✓ **COMPRENDRE et EVALUER** la diversité des situations pour éviter une généralisation des mesures
- ✓ **PARTAGER** une méthodologie commune et robuste à l'échelle de la façade

Ce projet est mis en œuvre à travers plusieurs phases d'action, détaillées dans la figure suivante.



Pour le mener à bien, le projet comporte un cas d'étude en Bretagne. Ce cas d'étude porte sur les **interactions dragues/maërl en Bretagne**. En effet, les dragues sont potentiellement amenées à interagir avec le maërl, un habitat à fort enjeu de conservation très présent sur les sites Natura 2000 bretons.

## Contenu du rapport

Ces diagnostics ont été établis dans le cadre de la phase 2 du projet DECIDER « Travail sur les sites pilotes : bilan sur le maërl et les pêcheries à la drague ».

Ces diagnostics sont le fruit

- D'analyse de données et d'enquêtes terrain pour recueillir les connaissances empiriques des pêcheurs menées par le **CRPMEM Bretagne**,
- des enquêtes sociologiques pour recueillir la perception des pêcheurs sur la problématique menée par la sociologue **Marie-Jo Menozzi**.

## Objectifs

Un des objectifs du projet DECIDER est de caractériser les **pêcheries à la drague et d'appréhender les spécificités au sein des sites pilotes** (rade de Brest, Les Glénan, Belle-Ile). Les diagnostics de ce document caractérisent les activités de pêche concernées, dont les spécificités des pêcheries à la drague propres à chaque territoire.

Ces diagnostics sont sous forme de fiches, par site et par métier. Ils détaillent les pratiques et illustrent plus précisément les caractéristiques des flottilles.

## Données mobilisées

Les données sont issues :

- du **système d'information pêche VALPENA** : pour la spatialisation, la saisonnalité et les dépendances spatiales et temporelles des activités
- **des données propres aux Comités des pêches** (licences, particularités des dragues, aux données de productions...).

## Données du système d'information pêche VALPENA

VALPENA est l'acronyme pour éVALuation des activités de PEche au regard des Nouvelles Activités. C'est une **plateforme collaborative** scientifique et technique.

L'objectif est la production d'une **information géographique normalisée des activités de pêche**. Les acteurs sont regroupés au sein d'un **Groupe d'Intérêt Scientifique**. Ils travaillent au développement d'une méthodologie d'acquisition et de traitement normée de **données de fréquentation spatio-temporelle des navires de pêche**.

Pour cela, les comités des pêches enquêtent les pêcheurs professionnels. Les données sont saisies dans une base de données à l'aide d'un application cartographique.

Les données individuelles collectées concernent **l'activité du navire** :

- pour une **année** donnée
- par **mois** (un mois est considéré travaillé à partir d'une journée de pêche)
- spécifiant les **engins** mis en œuvre, les **espèces ciblées** et **l'espace** où l'activité est pratiquée.

Ces données sont recueillies sur la base d'un **carroyage de 3 milles\*3 milles** environ, issu d'un sous-découpage des rectangles statistiques du **CIEM**. Les informations collectées sont ainsi renseignées dans les bases de données VALPENA sous la forme suivante :

**année\*navire\*mois\*maille\*engin\*espèce**

Les données VALPENA utilisées pour ces diagnostics sont celles des **années de référence**. Une année de référence est l'année la plus récente pour laquelle le nombre de navires enquêtés est proche de **l'exhaustivité**.

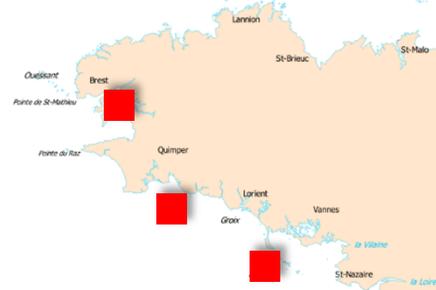
Ainsi, l'année de référence est l'année **2013** :

- Pour **Belle-Ile-en-Mer**, avec 73% des navires enquêtés dans le Morbihan
- Pour la **Rade de Brest**, avec 89% des navires dans le Finistère.

Concernant les **Glénan**, l'année 2013 représente une année particulière pour les **pêcheries à la drague** du fait d'une **fermeture de la pêche pour raison sanitaire**. Il a été décidé d'enquêter les navires en **2016** sur la base de leur **activité en 2015**. **L'intégralité des navires** ayant pratiqué une activité à la drague dans le secteur des Glénan a ainsi été enquêtée.

**Tableau 1 : Année d'enquête et taux d'échantillonnage des pêcheurs professionnels (VALPENA)**

Site pilote	Année d'activité	% enquêtés
Rade de Brest	2013	89 %
Belle-Ile	2013	73 %
Les Glénan	2015	100 %



Les pêcheries à la drague sont caractérisées au sein de **sites pilotes**

\*\*\*

Leurs **spécificités** sont détaillées par **site** et par **métier**.

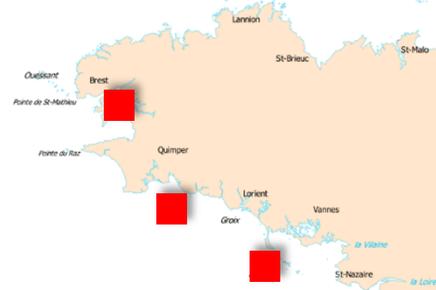
\*\*\*

Les données les plus **représentatives** des activités ont été mobilisées

## Indicateurs VALPENA

Les données VALPENA mobilisées dans ces diagnostics sont présentées sous la forme de plusieurs indicateurs :

- **L'indicateur de densité** mesure le nombre de navires présents sur la maille considérée sur une période déterminée, et peut être décliné selon l'engin ou l'espèce étudiée. Il est choisi de représenter ici les indicateurs de densité annuelle (nombre total de navires par maille à l'année) pour chaque espèce considérée.
- **L'indicateur d'intensité** mesure, sur la maille considérée, le nombre de mois d'activités cumulés pour tous les navires de la flottille étudiée, sur une période donnée, et peut être décliné selon l'engin ou l'espèce. L'indicateur d'intensité annuelle représente donc le nombre de mois d'activité cumulés par maille au cours de l'année par l'ensemble des navires, pour chaque espèce considérée.
- **L'indicateur de dépendance spatiale** représente le nombre de mailles travaillées par un navire pour un métier donné, rapporté au nombre total de mailles travaillées par ce navire pour ce même métier. Le taux de dépendance spatiale moyen est la moyenne de dépendance de tous les navires.
- **L'indicateur de dépendance temporelle** exprime le nombre de mois d'activités déclarés par un navire pour un métier, rapporté au nombre total de mois d'activités déclarés par ce navire pour ce même métier (entre 1 et 12 mois). Le taux de dépendance temporelle moyen est la moyenne de dépendance de tous les navires.



Pour des raisons de **confidentialité**, aucune analyse cartographique issue des données VALPENA n'est communiquée pour toute flottille **inférieure à 5 navires**.

## Explications en image des indicateurs VALPENA

### Densité

Combien de navires ?

- DANS 1 MAILLE
- POUR 1 PÉRIODE DONNÉE



### Intensité

Combien de mois d'activité ?

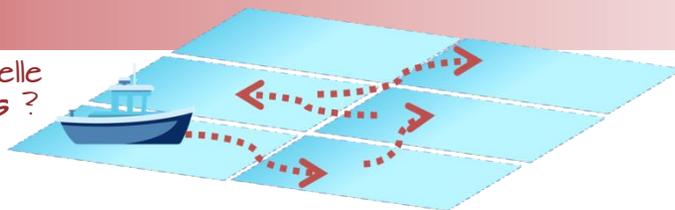
- DANS 1 MAILLE
- POUR TOUS LES NAVIRES



### Dépendance spatiale

A quel point une activité est-elle dépendante d'une ou de plusieurs mailles ?

- POUR 1 NAVIRE
- DANS 1 MÉTIER DONNÉ



### Dépendance temporelle

A quel point le temps passé pour une activité est-il concentré sur une ou de plusieurs mailles ?

- POUR 1 NAVIRE
- DANS 1 MÉTIER DONNÉ
- DANS LA LIMITE DE 12 MOIS



## Contexte général des pêcheries à la drague sur les sites pilotes

La **coquille Saint-Jacques** est la **première espèce ciblée** par les navires armés à la drague sur les sites pilotes. Elle représente un poids économique significatif et essentiel pour la **stabilité financière des entreprises de pêche**, bien que pratiquée de manière **saisonnaire** et avec un **effort de pêche globalement faible**.

La pêche à la drague n'est pratiquée que par des **navires côtiers de taille inférieure à 12 mètres**. Le nombre de navires disposant de licences de pêche pour pratiquer l'activité **diminue significativement** depuis plusieurs années à l'échelle régionale.

Cette érosion des flottilles est en partie due à l'**état des stocks** mais également aux fermetures répétées pour **raison sanitaire**, notamment du fait de la phycotoxine ASP (Amnesic Shellfish Poison), qui affecte les stocks de l'ouest et du sud de la Bretagne de manière récurrente depuis près d'une dizaine d'années et fragilise financièrement les entreprises. Ce phénomène affecte grandement leur **visibilité économique**, déjà réduite par les incertitudes inhérentes aux activités de pêche (météorologie, disponibilité de la ressource, exigences réglementaires).

Bien que les navires travaillant au sein des trois sites pilotes présentent des caractéristiques différentes, ils ont en commun leur **petite taille** et leur **difficulté** à pouvoir **reporter leur effort de pêche** en période hivernale en cas d'impossibilité d'accéder aux stocks coquilliers.

Les **autres espèces** (petits bivalves, oursins) sont ciblées par un **nombre retreint de navires** au sein des sites pilotes. Ces flottilles pratiquent généralement la **drague toute l'année**. Les activités de pêche à la drague sont très majoritairement pratiquées au sein de sites **Natura 2000**. La **dépendance spatio-temporelle** des pêcheries à ces sites est **forte**.

## Les espèces ciblées avec les dragues en images



Coquille St-Jacques  
(© M. Le Lay, CDPMEM29)



Praire  
(© La Halle de Pessac)



Palourde européenne  
(© Doris)



Palourde japonaise  
(© FAO.org)



Palourde rose  
(© S. Lecerf, CRPMEM)



Vernis  
(© S. Lecerf, CRPMEM)



Amande  
(© S. Lecerf, CRPMEM)



Pétoncle noir  
(© Ifremer.O. Barbaroux)



Coque  
(© Fao.org)



Moule  
(© Fao)



Spisula solida (© Bob Williams, MARLIN)



Lançon  
(© S. Lecerf, CRPMEM)



Oursin violet  
Paracentrotus lividus  
(© Doris S. Elliott)



Oursin commun  
Echinus esculentus  
(© Doris D. Borg)



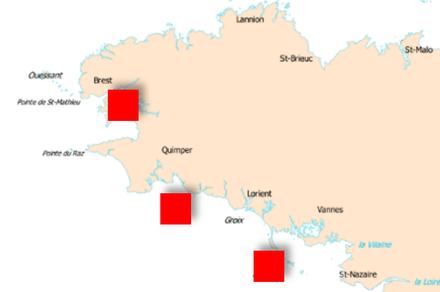
Oursin granuleux  
Sphaerechinus granularis  
(© W. Bay-Nouailhat)



Huitre plate  
(© Ifremer.O. Barbaroux)

## Pourquoi un accompagnement sociologique ?

DECIDER met **les pêcheurs au cœur de ces actions** et répond à la volonté de faire émerger une **culture commune** autour des interactions engins/habitats. La personne chargée de cet accompagnement, Marie-Jo Menozzi, est ethnosociologue. Cet accompagnement comprend deux grands axes de travail :



1. Analyse la **perception** qu'ont les **pêcheurs** :

- **du maërl** (et des fonds marins en général)
- des **interactions avec leurs pratiques**
- de la gouvernance dans les sites Natura 2000, qui implique une **gestion collective** avec les pêcheurs, les administrations, les structures gestionnaires, les scientifiques...

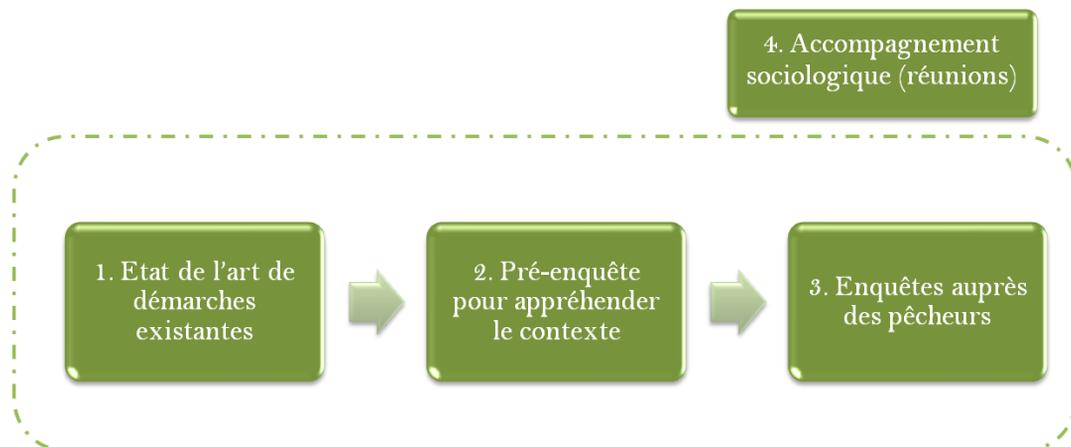
2. **Conseils** auprès de l'Aglia :

- En proposant des **clés** pour accompagner les professionnels à **s'approprier** la démarche.
- En alimentant la rédaction du **guide méthodologique** d'analyse des interactions engins/habitats.

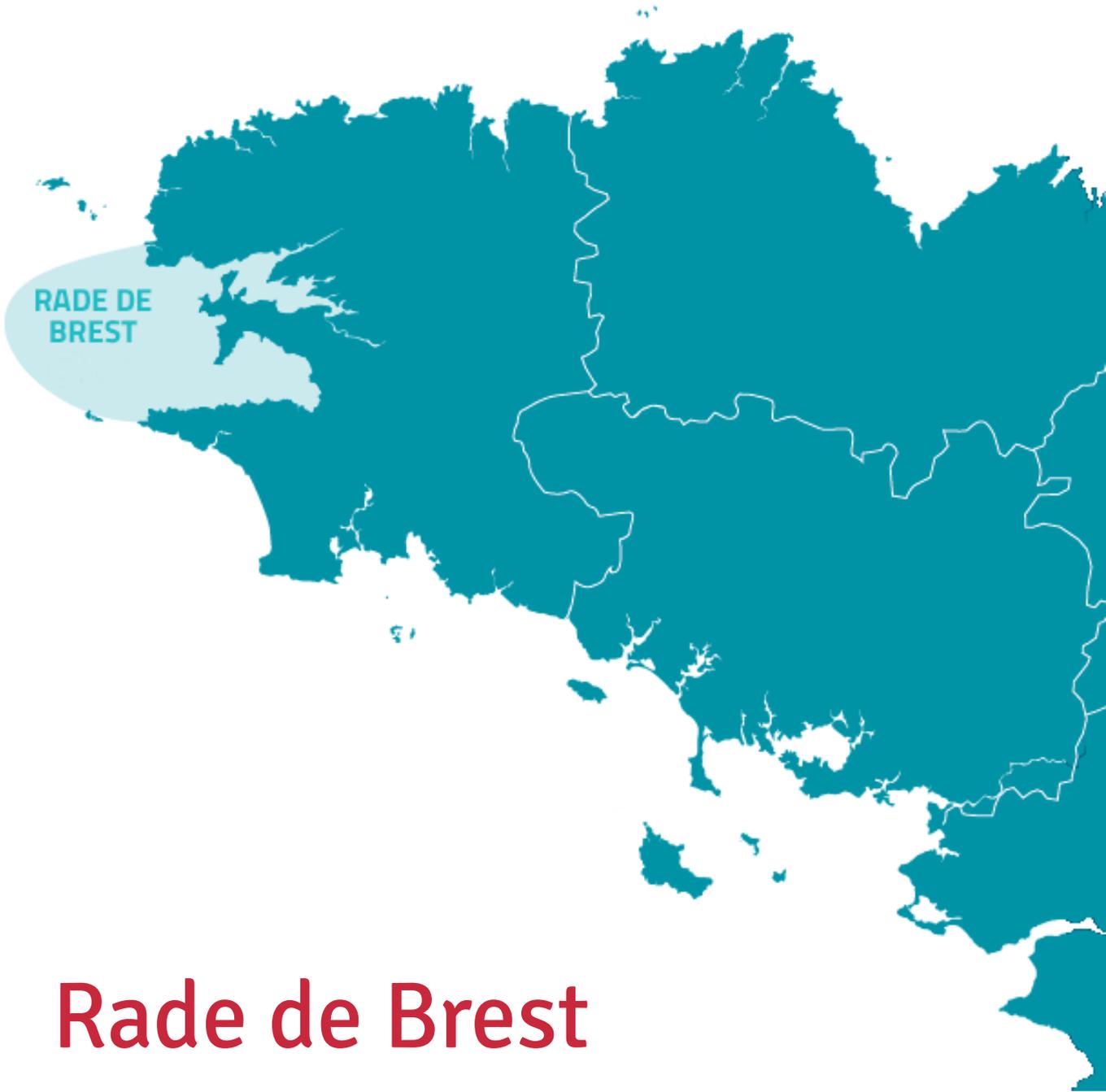
## Actions de l'accompagnement sociologique

Marie-Jo Menozzi a réalisé :

- un *état de l'art*, pour analyser les **démarches existantes** associant les professionnels de la mer et identifier les facteurs clés de succès,
- des **enquêtes** auprès des pêcheurs et des acteurs concernés en Bretagne (*pré-enquête et enquêtes*) pour saisir le contexte global et la perception des pêcheurs de la problématique,
- un *accompagnement sociologique*, qui est un appui méthodologique pour **favoriser le dialogue entre les différents acteurs** (pêcheurs, administration, scientifiques...).



NB – le principe de l'enquête sociologique et de sa restitution repose sur l'anonymat des personnes. Les personnes sont citées avec des pseudonymes, hormis certains extraits de représentants élus.



RADE DE  
BREST

# Rade de Brest

Site pilote de l'étude

## Contexte local

La rade de Brest est un **espace protégé des aléas météorologiques** de la pointe de Bretagne. La flottille est composée exclusivement de petites **unités de moins de 11 mètres** qui ne peuvent affronter les conditions météorologiques hivernales en mer d'Iroise. La rade procure un abri aux navires durant la période hivernale durant laquelle il n'y a pas de possibilité de report spatial.

Les navires armés à la **drague** proviennent de tout le littoral alentour (Les Abers, Porspoder, Porscave, le Conquet, Brest et Porsbeac'h, Camaret). Ils s'installent dans la rade entre **4 et 6 mois l'hiver**. Ces navires exploitent la bande côtière d'Iroise uniquement à la belle saison.



## Caractéristiques de la flottille

L'accès aux gisements de coquillages de la rade de Brest est soumis à la détention d'une seule et **unique licence spéciale** de pêche dite « **Mollusques bivalves – rade de Brest / Baie de Camaret** ». Elle permet de pratiquer la pêche des coquilles Saint-Jacques, praires, pétoncles noirs, huitres plates.

	2013	2016
Contingent de licences	60	43
Nb de licences attribuées	56	42
Nb de licences effective	56	42
Nb de navires enquêtés (VALPENA)	52	-

**Ports d'attache :** Brest (27), Divers ports de la rade (Porsbeac'h, Logonna, Le Tinduff, Lauberlac'h, Le Vill : 13), Aber Wrac'h (2), Lanildut (2), Roscoff (1), Camaret (1), Porscave (1), Douarnenez (1), Saint-Quay Portrieux(1), Portsall (1)

**Taille des navires :**

Mini	Maxi	Moyenne
9 m	11 m	9,7 m

Deux grands groupes de navires constituent la flottille des dragueurs présente en rade l'hiver.

- Celui des **goémoniers**. Ils exploitent les algues (laminaires) du printemps à l'automne.
- Celui des **petits métiers au filet, casier ou ligne**. Ils se répartissent le long du littoral entre Camaret et Brignogan à la belle saison.



Dragueur / petits métiers



Dragueur / goémonier

La rade procure un **abri hivernal** pour de **petites unités de pêche**.

\*\*\*

Elles ciblent très majoritairement les **coquilles Saint-Jacques, praires, pétoncles noirs et huitres plates**.

## Espèces ciblées

La flottille des dragueurs cible principalement les **coquilles Saint-Jacques**, les **praires** et les **pétoncles noirs**, plus accessoirement les **huitres plates**. Certains navires sont **spécialisés** sur un coquillage en particulier.

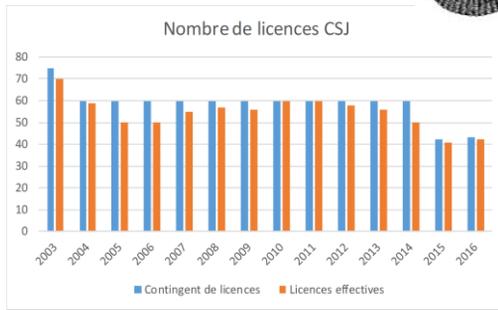
La pêche des **pétoncles** est majoritairement pratiquée sur le banc de Keraliou, face au Moulin Blanc. Le reste de la pêcherie se répartit entre les **différents gisements** pour la **coquille Saint-Jacques** (Roscanvel, Lanveoc, Le Fret). La pêcherie de **praires** est quasi-exclusivement cantonné au **sud** et à **l'est** de la rade.



## Evolution de la flottille dans le temps

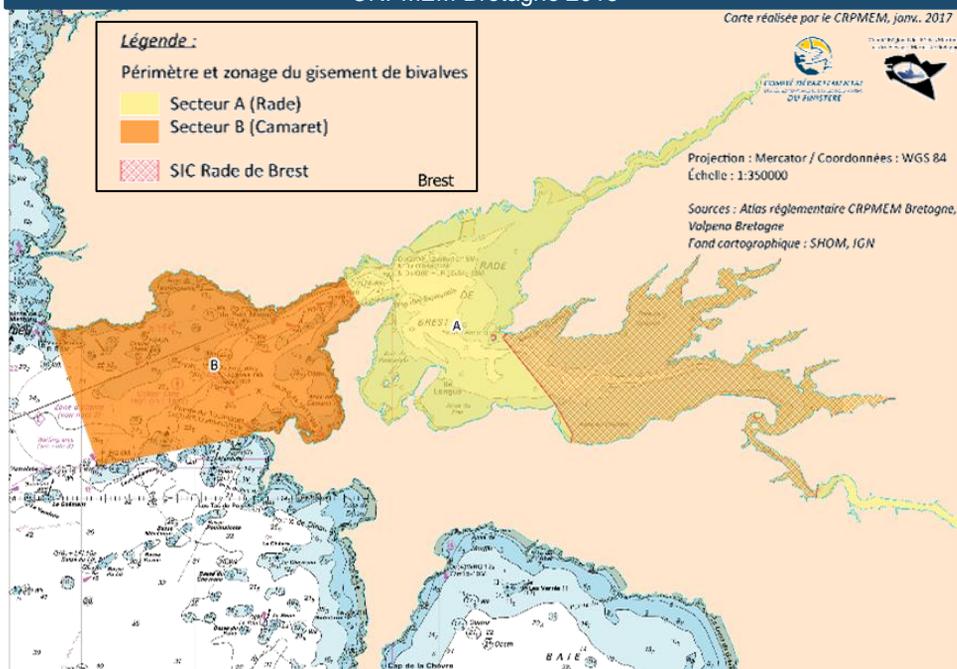
Le contingent de **licences** est passé de **75 à 43 entre 2003 et 2016**. Le nombre réel de **navires** ayant pratiqué l'activité est passé de **70 à 42** sur la même période.

L'érosion du nombre de navires pratiquant l'activité de pêche à la drague est très importante en rade de Brest, et particulièrement marquée à partir de 2015, en lien avec les **épisodes de toxine ASP**.



## Réglementation

Drague à bivalves – Réglementation en vigueur en Rade de Brest  
CRPMEM Bretagne 2015



La pêche des bivalves en rade de Brest est autorisée au sein d'un **gisement classé**. Ce dernier est séparé en deux secteurs. C'est dans le **secteur A** que se concentre principalement l'activité.

La pêche à la drague est ouverte **2 à 3 jours par semaine** pour une durée journalière de **2 h à 2 h30**,

Les **modalités d'organisation des campagnes coquillères** sont définies collégalement par les professionnels lors d'un **groupe de travail dédié**.

Le **site Natura 2000 « Rade de Brest - estuaire de l'Aulne »** occupe 9239 ha, dont 70% de partie marine, dans le secteur Est de la rade.

Réglementation de la drague à bivalves en rade de Brest

## Fréquentation des zones de pêche

La **présence** des navires dragueurs en rade débute en **octobre** avec un pic de fréquentation entre **novembre et février**. A partir du mois de **mars**, les navires **quittent** progressivement la rade.

Conformément à la réglementation, la pêche à la drague est ouverte **2 à 3 jours par semaine** pour une durée journalière de **2 heures à 2 heures et demi**.

## Caractéristiques des dragues

	Drague à coquilles Saint-Jacques	Drague à praires	Drague à pétoncles et huitres plates
	130 à 170 kg	70 à 95 kg	70 à 120 kg
	1,8 m	1,5 m	1,5 à 1,8 m
	Drague bretonne sans volet à dents 18 dents de 10 cm	Drague à dents 40 dents de 11 cm	Drague à lame



En rade de Brest, **3 types de dragues** sont utilisées pour la récolte des coquillages, en fonction de l'espèce ciblée.

Les navires ne peuvent travailler qu'avec **une seule drague à la fois**. Ils ne ciblent alors **qu'une seule espèce** par opération de pêche (excepté pour huitres plates et pétoncles noirs).

Les **dragues à praires et à coquilles Saint-Jacques** sont des **dragues à dents**. La **drague à pétoncles noirs et huitres plates** est une **drague à lame**.

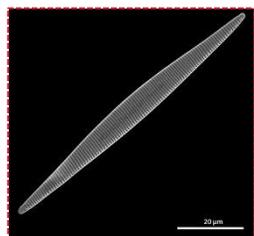
## Particularités liées au site

Les **pêcheries de bivalves** de la rade de Brest sont affectées par la dégradation générale de la **qualité des eaux marines** induisant l'apparition de phénomènes de « **blooms** » **phytoplanctoniques** générant la présence de **toxine ASP** (Amnesic Shellfish Poison) dans les coquillages. Cette toxine, produite par la microalgue *Pseudonitzschia australis*, se concentre dans les **coquillages filtreurs**. La **coquille Saint-Jacques** est **l'espèce la plus sensible** car elle met plus de temps que les autres espèces à se débarrasser des toxines accumulées.

### ZOOM : La toxine ASP impacte la pêche...

Les fermetures pour raison sanitaire ont eu en rade de Brest, depuis 2004, de graves conséquences pour les entreprises de pêche, notamment les plus fragiles. Elles expliquent en grande partie l'érosion de la flottille depuis une dizaine d'année.

Ces fermetures induisent également un report de pêche sur les autres espèces dont la gestion se trouve par conséquence fragilisée. C'est notamment le cas du pétoncle noir et de la praire dans la rade. Outre la gestion des espèces sur lesquelles s'exercent ces reports, c'est toute l'organisation de la pêche qui se voit déséquilibrée. Ce fonctionnement exceptionnel de la pêche peut également induire des effets collatéraux, et notamment du point de vue de l'effort de pêche concentré sur certains secteurs.



*Pseudonitzschia australis*  
(© IFREMER)

La gestion du stock de coquilles Saint-Jacques de la rade dispose d'un outil précieux en **l'écloserie du Tinduff**. Cette dernière permet de **réensemencer annuellement le gisement en juvéniles de coquilles**. Compte tenu de l'état du stock, ce réensemencement est **nécessaire** pour assurer la pérennité de l'exploitation. Le comité des pêches et l'écloserie étudient également le réensemencement du **pétoncle noir** dans le cadre d'un projet partenarial avec l'IFREMER.

### Zoom sur l'écloserie du Tinduff

Pour pallier le déficit de coquilles Saint-Jacques dans le stock naturel de la rade de Brest, les pêcheurs locaux, associés aux scientifiques, ont développé un outil unique au monde afin de préserver la ressource : **l'écloserie du Tinduff**. Elle permet de **produire localement et de semer dans la rade du naissain de coquilles Saint-Jacques** qui assurera les possibilités de pêche quelques années après son immersion.

L'écloserie du Tinduff a été créée à l'initiative des **pêcheurs** de la rade de Brest en **1983**. Alors qu'il se pêchait jusqu'à **2000 Tonnes** de coquilles Saint Jacques par an dans les années **50-60** (début de la mécanisation de la pêche), la production est tombée à **30 Tonnes** à la fin des années **70**. Cette chute s'explique par les effets combinés de la **surpêche** et de **conditions climatiques défavorables** (hivers rigoureux notamment 62-63). Les pêcheurs représentés par leur structure professionnelle, aidés des **scientifiques** (IFREMER) et des **collectivités locales**, ont créé l'écloserie du Tinduff afin de reconstituer le stock de coquilles Saint-Jacques.

Il a fallu près de **15 ans de recherches** avant de maîtriser les différentes **phases** (production de juvéniles et semis dans le milieu naturel). Les coquilles Saint-Jacques viennent de **Saint-Brieuc** et l'écloserie veille à un **renouvellement des géniteurs** pour assurer la **diversité génétique**, primordiale pour l'espèce. Progressivement, l'écloserie est passée d'un projet de repeuplement à un projet de **maintien de stock**, car, du fait d'hivers froids et d'été pluvieux, la reproduction des coquilles Saint-Jacques reste faible.

La reproduction et les **premières phases de croissance** ont lieu au sein de **l'écloserie**. Le **semi** est réalisé en **automne** et au **printemps**. Lorsque les larves atteignent **2 mm**, elles sont ensuite immergées en mer, dans des **cages en métal** pour les protéger des **prédateurs**, jusqu'à qu'elles atteignent **3 cm**, taille à partir de laquelle elles peuvent s'enfouir.

La production moyenne (hors épisode ASP), est actuellement comprise entre **150 et 250 T**. Cette **démarche avant-gardiste** est aujourd'hui citée en exemple au niveau **français** mais aussi au niveau **mondial** comme **exemple de gestion de la ressource**.



Naissain de coquille  
Saint-Jacques  
(© écloserie Tinduff)

La situation en rade de Brest reste en **équilibre précaire**. Les phénomènes répétés de **fermetures sanitaires**, l'état des **stocks de coquillages** et les **caractéristiques** de la flottille n'autorisant **pas de report de pêche en période hivernale**, font de la pêche des coquillages à la drague en rade une activité **incertaine, décroissante** et dont la **pérennité dans le temps n'est à l'heure actuelle pas garantie pour l'intégralité des navires de la flottille**.

## Définition et pratique sur site

La **drague à coquille Saint-Jacques** est un engin en forme de « **râteau** » trainé sur le fond. Elle est tractée par un navire au moyen d'une **fune** manœuvrée par un **treuil**. L'ouverture de la drague est constituée d'un **cadre rectangulaire** muni d'une **barre équipée de dents**, dans sa partie inférieure en contact avec le fond marin. La partie arrière est constituée d'un **sac en anneaux métalliques**.

Dans la rade de Brest, les navires travaillent avec une **drague bretonne**. Ces dragues ne possèdent **pas de volet dépresseur**. Elles pèsent entre **150 et 180 kg**.



*Drague à coquille Saint-Jacques*

*La pratique la plus répandue au sein de la zone Natura 2000 est l'utilisation d'une **seule drague bretonne, sans volet, de 1,8 m de large, par navire.***

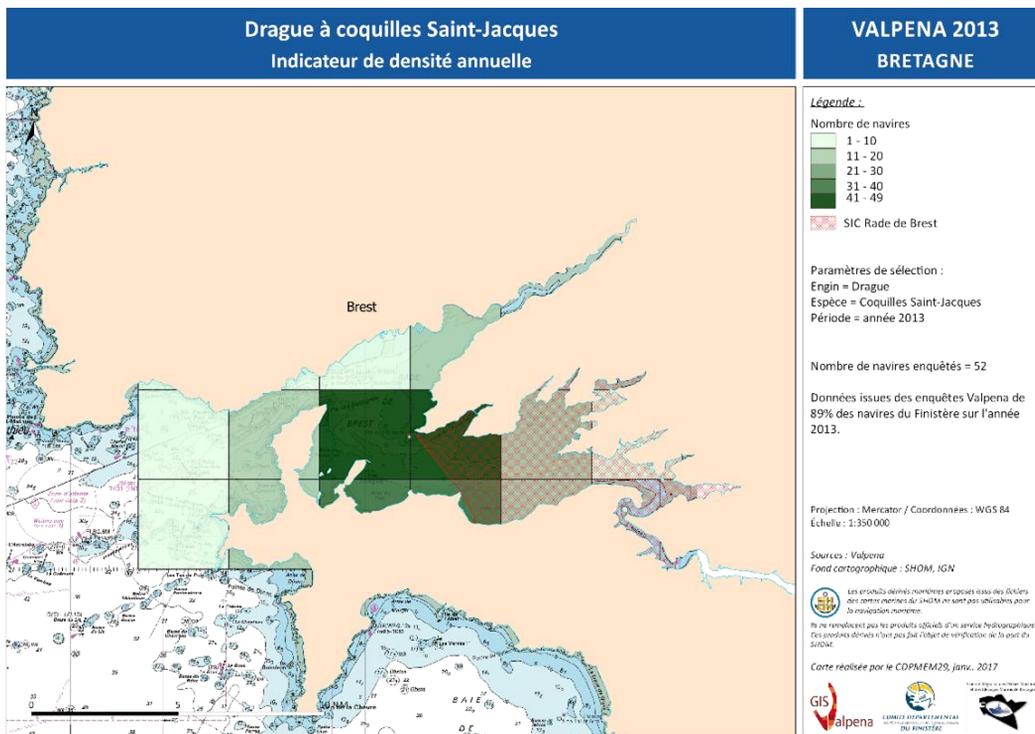
## Spatialisation de l'activité

Réglementairement, l'**intégralité du site Natura 2000** est susceptible d'être exploitée par la drague à coquilles Saint-Jacques. Certaines zones ont toutefois été déterminées par les professionnels et font l'objet d'**interdictions temporaires de pêche** :

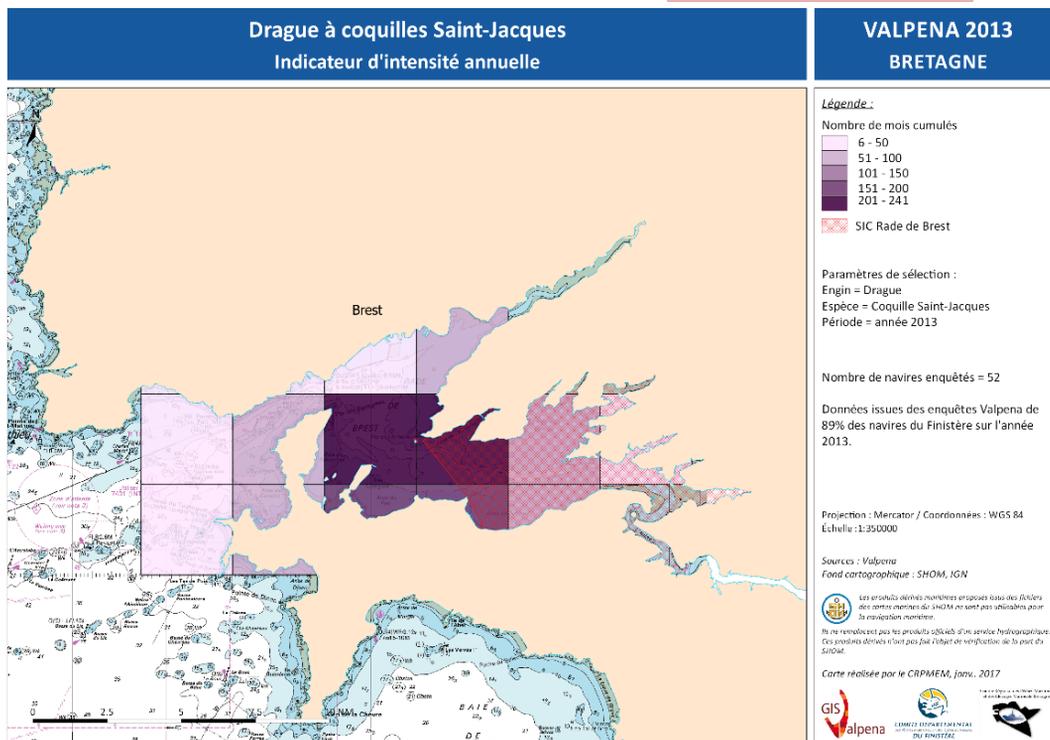
- réserve de Lauberlac'h
  - zones de semis de naissains de coquilles
  - zones pour l'étude du maërl ou le réensemencement du pétoncle noir
- Certaines zones sont également **interdites d'accès** du fait des activités militaires.

L'activité de pêche coquillière est pratiquée principalement dans la **partie centrale de la rade**, en partie au sein de la zone Natura 2000. Compte tenu de la nature des fonds et de la répartition du stock, c'est dans **les zones les plus profondes** que se concentre majoritairement l'activité.

Les **quatre mailles présentant les plus fortes densités d'activité** sont situées au centre de la rade, **31 à 49 navires** y travaillent au cours de l'année. Au sein de la zone Natura 2000, l'activité de pêche coquillière concerne principalement le **secteur Ouest du site Natura 2000** bien que l'activité puisse être également pratiquée sur les autres mailles plus à l'Est.



*Indicateur de densité (nombre de navires par maille à l'année) de la drague à coquilles Saint-Jacques en rade de Brest*



*Indicateur d'intensité (nombre de mois cumulés d'activité) de la drague à coquilles Saint-Jacques en rade de Brest*

Les 2 mailles les plus intensément travaillées sont situées au **centre de la rade**, avec 207 et 241 mois d'activité cumulés. Deux autres mailles, plus au **Sud** sont également bien fréquentées avec 189 et 193 mois d'activité cumulés.

## Saison et fréquentation

Le calendrier de la campagne de pêche est adopté par décision du **CRPMEM**, sur **propositions des professionnels** avant chaque début de saison, et fixe le **nombre de jours autorisés** à la pêche **chaque semaine**.

La campagne se déroule classiquement entre **octobre** et **mars**. L'activité est **croissante** jusqu'aux abords des **fêtes de fin d'année**. Les navires quittent progressivement la rade après cette période.



*Saisonnalité de la drague à coquilles Saint-Jacques en rade de Brest*

## Dépendance spatiale et temporelle au site

Le **taux moyen de dépendance spatiale** des navires au site Natura 2000 est de **64%**. Malgré un périmètre de gisement coquillier plus vaste que les mailles comprises dans le site, la dépendance au site est **relativement importante**. **10 navires** sont **très dépendants** à la zone (100%), ces derniers ne pratiquent la pêche des coquilles Saint-Jacques que sur les mailles intersectant le site.

La **dépendance temporelle** au site est très forte avec une valeur moyenne de **98%**. **50** des 52 navires enquêtés présentent une dépendance temporelle de **100%**, c'est-à-dire qu'ils pêchent sur le site au cours de **chacun de leurs mois d'activité** pour ce métier.

La pêche des coquilles n'est pratiquée qu'en période hivernale entre **octobre et mars**.

L'activité se concentre principalement dans les **secteurs les plus profonds**, dans la partie centrale de la rade.

## Définition et pratique sur site

La **drague à pétoncles** est un engin trainé sur le fond, de dimensions similaires à celles de la drague à praires. Elle est tractée par un navire au moyen d'une **fune** manœuvrée par un **treuil**. L'ouverture de la drague est constituée d'un **cadre rectangulaire** muni d'une **barre sans dent (lame)**, dans sa partie inférieure en contact avec le fond marin. La partie arrière est constituée d'un **sac en anneaux métalliques**.

Dans la rade de Brest, les navires travaillent avec une seule drague. Ces dragues pèsent entre 70 et 95 kg.

*La pratique la plus répandue au sein de la zone Natura 2000 est l'utilisation d'une seule drague sans dent de 1,5 m de large, par navire.*



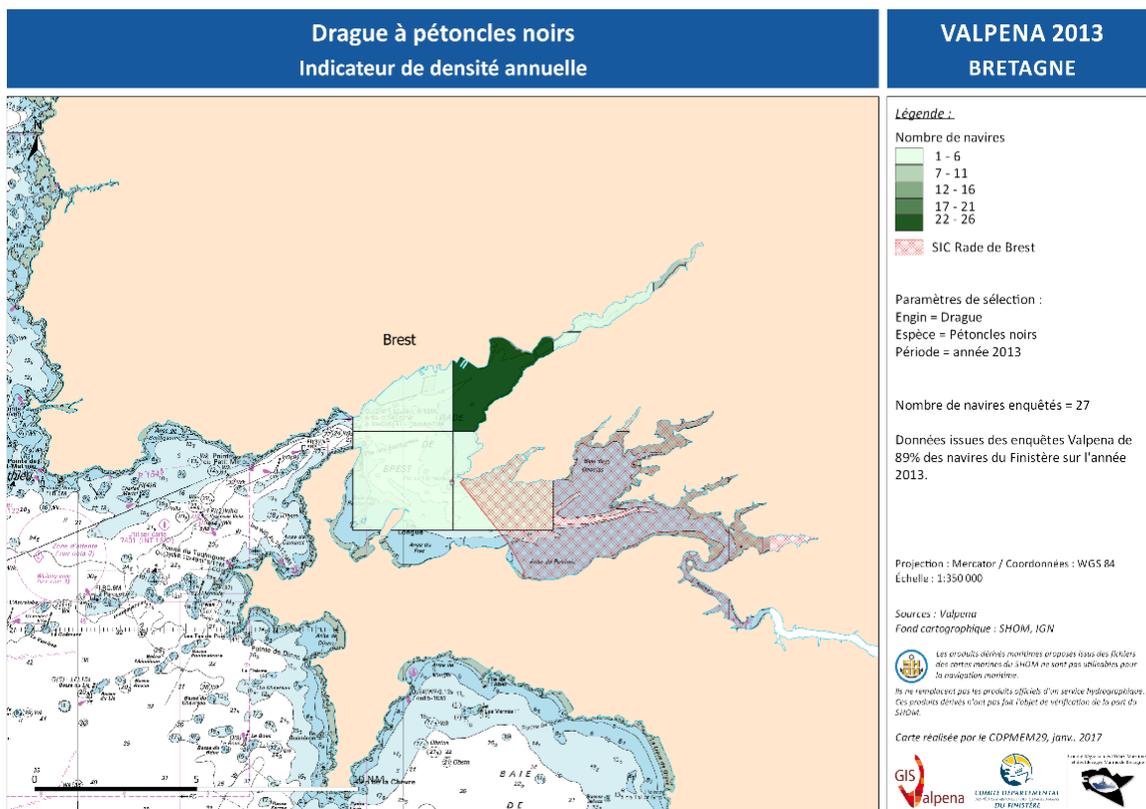
Drague à pétoncles noirs

## Spatialisation de l'activité

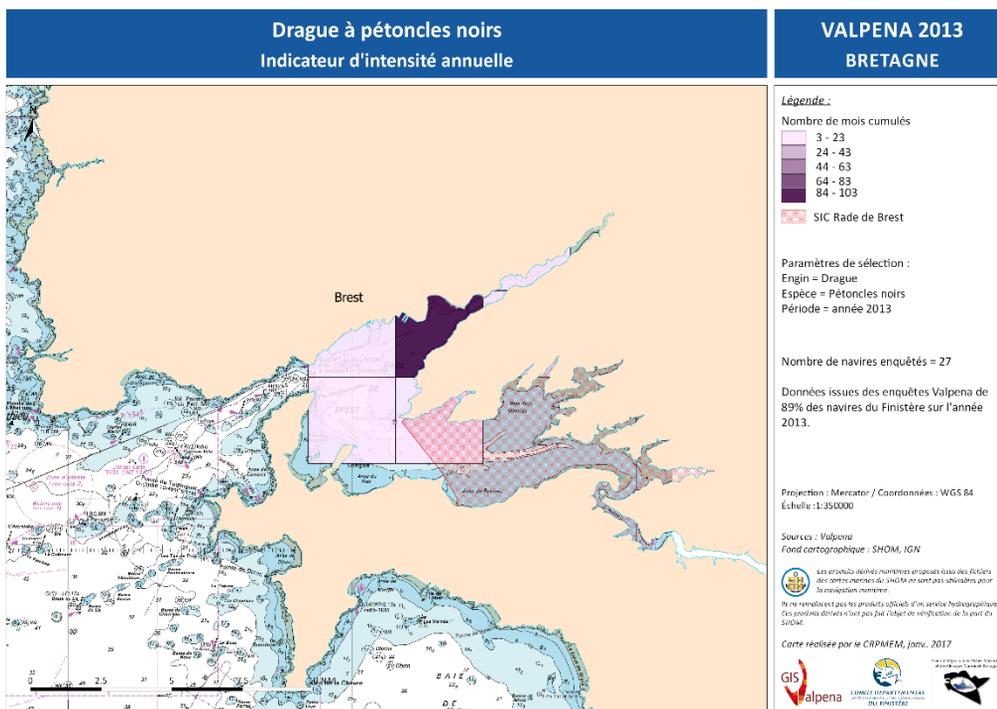
Réglementairement, l'intégralité du site Natura 2000 est susceptible d'être exploitée par la **drague à pétoncles noirs**. Certaines zones ont toutefois été déterminées par les professionnels et font l'objet d'**interdictions temporaires de pêche** (réserve de Lauberlac'h, zones de semis de naissains de coquilles, zones pour l'étude du maërl ou le réensemencement du pétoncle noir). Certaines zones sont également interdites d'accès du fait des **activités militaires**.

L'activité de pêche des pétoncles noirs est pratiquée principalement dans la **partie nord de de la rade**, et très peu au sein de la **zone Natura 2000**. Un secteur est dédié exclusivement à la **pêche des pétoncles noirs**. Il s'agit de la **zone de Keraliou**, au nord de la rade, face au port du moulin blanc.

La maille présentant la plus forte densité d'activité est située au **Nord de la rade**. **26 navires** enquêtés y travaillent au cours de l'année. L'activité de pêche des pétoncles noirs est **peu pratiquée au sein du site Natura 2000**.



Indicateur de densité (nombre de navires par maille à l'année) de la drague à pétoncles en rade de Brest



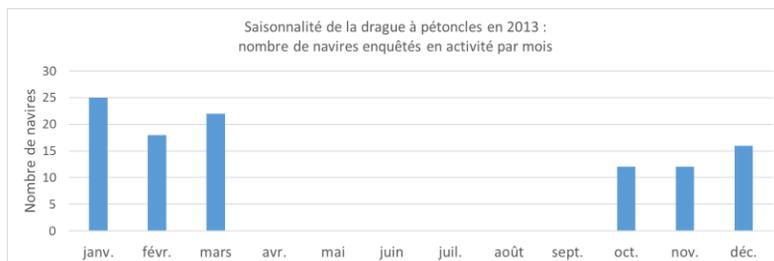
Indicateur d'intensité (nombre de mois cumulés d'activité) de la drague à pétoncles en rade de Brest

La maille la plus intensément travaillée est située au **Nord de la rade**, avec **103** mois d'activité cumulés. Les autres mailles sont travaillées avec une **intensité faible** (quelques mois cumulés). La majorité de l'activité est pratiquée hors du site Natura 2000.

## Saison et fréquentation

Le calendrier de la campagne de pêche est adopté par décision du **CRPMEF**, sur **propositions des professionnels** avant chaque début de saison, et fixe le **nombre de jours autorisés** à la pêche **chaque semaine**.

La campagne se déroule classiquement entre **octobre** et **mars**. L'activité est **croissante** jusqu'aux abords des **fêtes de fin d'année**. Les navires quittent progressivement la rade après cette période.



Saisonnalité de la drague à pétoncles en rade de Brest

## Dépendance spatiale et temporelle au site

Le taux moyen de **dépendance spatiale** des navires au site Natura 2000 est de 46%. Cette dépendance est modérée car les zones de pêche de pétoncles situées dans le site Natura 2000 ne sont que des **gisements annexes**, ne représentant pas des secteurs de pêche importants.

La **dépendance temporelle** au site reste **forte** avec une valeur moyenne de **90%**. Les navires pêchent régulièrement sur le site malgré la faible contribution de ces gisements à la production totale. Ces secteurs permettent de **varier les zones de pêche** et de **ne pas concentrer l'effort de pêche que dans un secteur unique**.

La pêche des **pétoncles** est pratiquée principalement au **Nord de la rade de Brest**, hors du site Natura 2000

\*\*\*

Les pêcheurs restent **dépendants** au site du fait de la présence de **gisements secondaires**

## Définition et pratique sur site

La **drague à praires** est un engin en forme de « râteau » trainé sur le fond. Elle est tractée par un navire au moyen d'une **fune** manœuvrée par un **treuil**. L'ouverture de la drague est constituée d'un **cadre rectangulaire** muni d'une **barre équipée de dents**, dans sa partie inférieure en contact avec le fond marin. La partie arrière est constituée d'un **sac en anneaux métalliques**.

Dans la rade de Brest, les navires travaillent avec une seule drague. Ces dragues pèsent entre **70 et 95 kg**. Ce type de drague pour pêcher les praires est **unique**, celui-ci n'étant mis en œuvre que dans le secteur de la rade de Brest

*La pratique la plus répandue au sein de la zone Natura 2000 est l'utilisation d'une **seule drague de 1,5 m de large**, par navire.*



Drague à praires

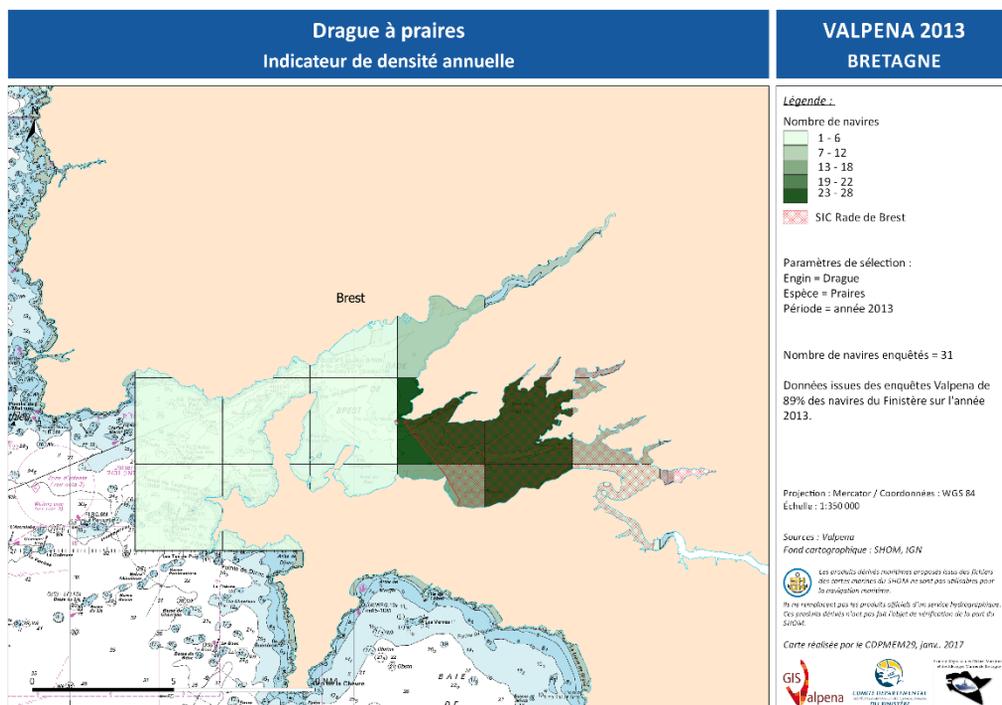
## Spatialisation de l'activité

Réglementairement, l'intégralité du site Natura 2000 est susceptible d'être exploitée par la drague à praires. Certaines zones ont toutefois été déterminées par les professionnels et font l'objet d'**interdictions temporaires de pêche** (réserve de Lauberlac'h, zones de semis de naissains de coquilles, zones pour l'étude du maërl ou le réensemencement du pétoncle noir). Certaines zones sont également interdites d'accès du fait des **activités militaires**.

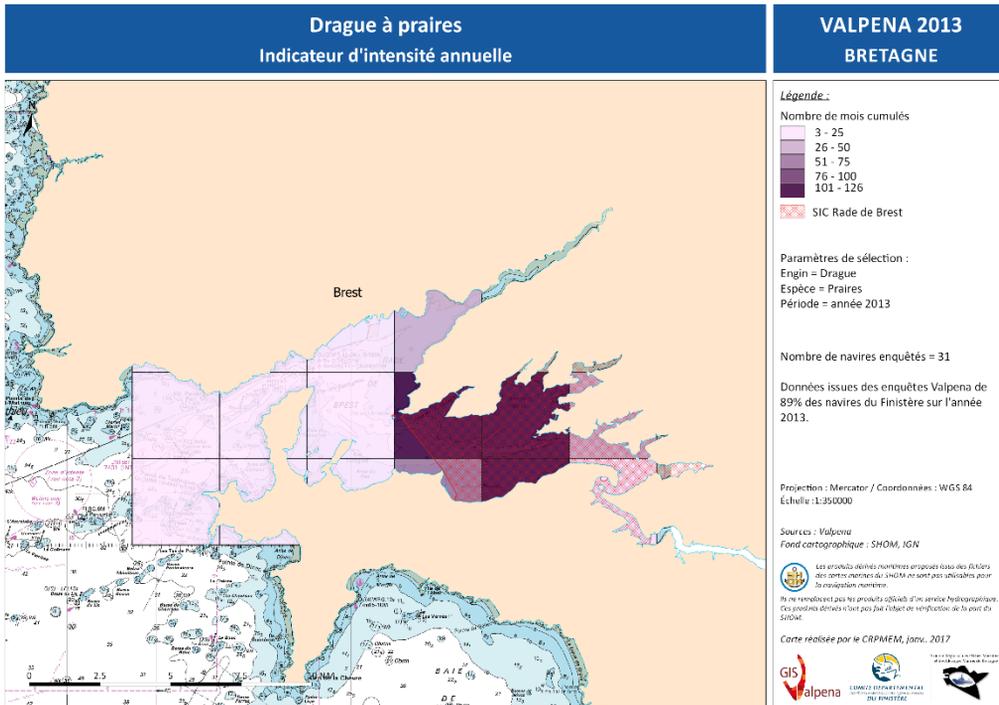
La pêche des praires est **particulière** et n'est pratiquée **que dans le secteur de la rade de Brest**,

La pêche des praires est pratiquée principalement dans la **partie centrale et Est de la rade**, majoritairement au **sein de la zone Natura 2000**. Elle est pratiquée majoritairement dans les **petits fonds (inférieurs à 10 mètres)**. Les 3 mailles présentant les plus fortes densités d'activité sont situées au **centre et à l'Est** de la rade. **23 à 28** navires enquêtés y travaillent au cours de l'année.

Au sein du site Natura 2000, l'activité de pêche des praires concerne une **grande partie du secteur**, avec toutefois une **présence moindre des navires dans l'Est** de la zone.



Indicateur de densité (nombre de navires par maille à l'année) de la drague à praires en rade de Brest



Indicateur d'intensité (nombre de mois cumulés d'activité) de la drague à praires en rade de Brest

Les 3 mailles les plus intensément travaillées sont situées au **centre** et à **l'Est** de la rade, avec **106, 121 et 126 mois** d'activité cumulés. Les autres mailles sont significativement moins fréquentées.

## Saison et fréquentation

Le calendrier de la campagne de pêche est adopté par décision du **CRPMEM**, sur **propositions des professionnels** avant chaque début de saison, et fixe le **nombre de jours autorisés** à la pêche **chaque semaine**.

La campagne se déroule classiquement entre **octobre** et **mars**. L'activité est **croissante** jusqu'aux **abords des fêtes de fin d'année**. Les navires quittent progressivement la rade après cette période.



Saisonnalité de la drague à praires en rade de Brest

## Dépendance spatiale et temporelle au site

Le taux moyen de **dépendance spatiale** des navires au site Natura 2000 est de **88%**. Malgré un **périmètre de gisement coquillier plus vaste** que les mailles comprises dans le site Natura 2000, la dépendance au site est très importante, en particulier du fait de la nature des fonds.

La **dépendance temporelle** au site est très forte avec une valeur de **100%**. **Tous les navires enquêtés** en 2013 pêchent sur le site au cours de chacun de leurs mois d'activité pour ce métier.

La pêche des praires n'est pratiquée qu'en **période hivernale** entre octobre et mars

L'activité se concentre principalement dans les **petits fonds du secteur central et Est de la rade.**

*Cette partie est dédiée aux résultats des enquêtes sociologiques. Leur objectif était de recueillir la perception qu'ont les pêcheurs du maërl, de leurs pratiques de pêche, et des sites Natura 2000. Les prénoms ont été modifiés pour respecter l'anonymat des enquêtés.*

## Le site et les fonds marins selon les pêcheurs

La rade de Brest est un site très particulier, considéré comme étant **extrêmement riche** en espèces de poissons et de coquillages. Du fait de sa **diversité**, le site attire et est même considéré comme une « *Poule aux œufs d'or* » pour Jean.

La rade se divise entre la **grande rade** sous influence océanique et la **petite rade**. Pierre distingue les zones **d'estuaires** du reste. Dans ces zones, nous retrouvons plus de **vase**, de **cailloux** et de **maërl**. D'une manière générale, ces éléments sont nommés pour décrire les fonds marins de la rade de Brest. Selon les endroits, on trouvera aussi du **schiste**, des **coquillages morts**, du **goémon**.

Ceux qui pêchent depuis longtemps observent certaines **évolutions**. André a constaté la disparition d'un **banc de bar**, Loïc observe qu'un **herbier**, présent au-dessus du Poulmic, est en train de se couvrir d'un **grand duvet vert**. Cela semble être des **algues** : « *c'est fin, cela sclérose tout le fond, depuis déjà quelques années. Je pourrais pas dater. Peut-être plus de 10 ans ?* » .

Mais ce que constatent aussi les pêcheurs, c'est la **prolifération de certaines espèces**, comme les **dorades royales**, les **étoiles de mer**, les **crépides**.

Une partie de ces évolutions sont aussi dues aux **courants**, comme le rappelle André.

*Du fait de ses caractéristiques, la rade de Brest est donc un **site recherché** par les pêcheurs. La ressource est **abondante** et le site est **protégé des intempéries**.*

## Un milieu domestique

La rade est décrite par les pêcheurs comme un **champ cultivé**, un lieu soumis au même type de traitement que l'agriculteur pratique dans son champ. Il est difficile pour eux de **penser la rade de Brest sans l'action de leurs dragues et des effets qu'elles produisent**.

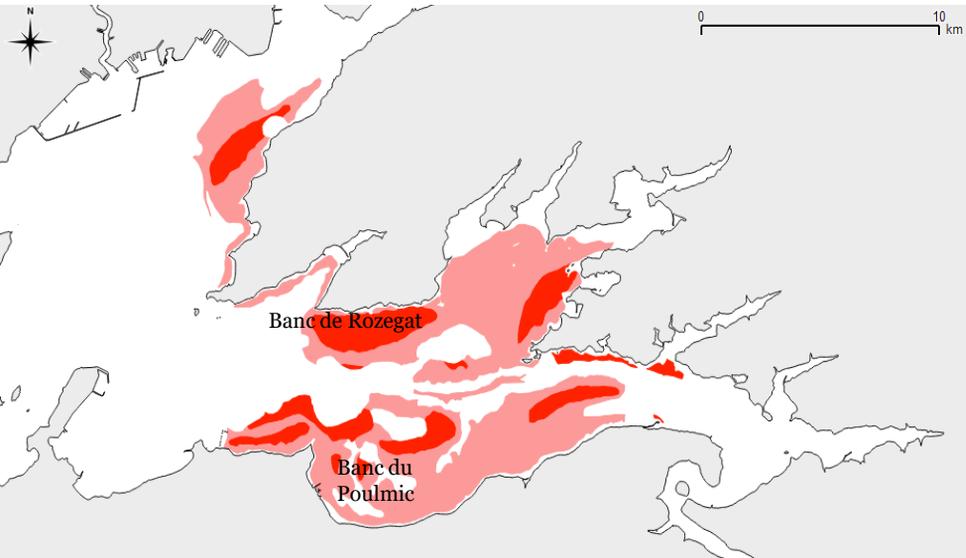
Sans leur travail, les fonds marins seraient comme la **friche agricole** dont le paysan ne s'occupe plus, envahis par de la **vase** et du **maërl**. Leur action est jugée nécessaire au **bon état de la rade**. Ils invoquent comme une nécessité de gestion le fait de « **travailler** » les fonds avec leur drague. En outre, lors de leurs passages, ils ramassent les **étoiles de mer**, prédatrices des coquilles Saint-Jacques, et disent contribuer d'autant à la gestion du site.

L'étude menée dans le cadre de la phase 3 du projet DECIDER porte sur la différenciation des effets immédiats des dragues sur le maërl. Les résultats pourront mettre en perspective la perception des pêcheurs professionnels de leur activité et les observations scientifiques.

Cette idée de **lieu domestique** comme un champ cultivé est renforcée par le fait que le **stock de Coquilles-Saint-Jacques** est en partie géré grâce à l'**ensemencement**. Pour en savoir plus, se reporter à l'encart sur [l'écloserie du Tinduff](#).

*Il y a un relation de **culture** et **d'entretien** des fonds marins en rade de Brest. La rade est vu comme un **champ**, l'**entretien** nécessaire à la vie.*

## Les bancs de maërl et Natura 2000



localisation des principaux bancs de maërl de la rade de Brest  
(source REBENT, 2007)

Les bancs de maërl de la rade de Brest ont la particularité d'être cantonnés à de **faibles profondeurs** (inférieures à **5 m CM**).

La matrice sédimentaire est composée de **sédiments très fins** (mélange de vases et de sables fins), à laquelle sont mêlés des **brins de maërl mort**, et sur laquelle est présente une **couche de brins de maërl enchevêtrés majoritairement vivants** et dont l'épaisseur est **variable** et **localement importante** (environ **4 cm**).

Les bancs de maërl sont présents dans de nombreux secteurs de la rade sous forme **dense** (véritable bancs) et sous forme plus **épars** (vases avec localement présence de maërl). Ils sont principalement situés dans le **bassin ouest de la rade**. Les **cartographies** des bancs restent anciennes et imprécises, mais **reflètent globalement les secteurs** où le maërl est présent.

Les bancs **denses**, composées quasi-exclusivement de **maërl vivant** représentent plus de **8 km<sup>2</sup> sur les 40 km<sup>2</sup> où le maërl est potentiellement présent**.

Globalement les **taux de vitalité** restent **très élevés** à l'échelle de la rade, en comparaison aux autres bancs de maërl **bretons**. Mais on observe de **fortes variations** entre les différents bancs.

Certains présentent des **densités en maërl vivant très fortes** (supérieures à 100%) et des **épaisseurs importantes** (Le Roz, le Poulmic). D'autres en revanche présentent des **épaisseurs faibles**, des **brins plus courts** et **plus épars** et des **taux de vitalité moindres** (Rozegat, Bindy).



L'état de conservation estimé des bancs est **variable**, allant de mauvais (Rozegat) à très bon (Roz, Poulmic).

Les bancs de maërl de la rade de Brest restent **les mieux connus au monde** en termes de vitalité, de composition faunistique et de dynamique temporelle.

Le maërl se trouve plutôt sur les hauteurs. Il lui faut de la lumière.

En général, il n'y en a pas là où il y a des courants.

Le maërl est pas en bonne santé à côté des estuaires. L'eau et ce qu'elle trimballe, c'est peut-être ça qui est pas bon.



## Le maërl dans la rade de Brest

Le maërl est un élément important de l'**histoire de la rade de Brest**. Le maërl a fait l'objet d'une **exploitation artisanale** durant de nombreuses décennies à des fins agricoles. La rade de Brest était historiquement un des **hauts lieux de la pêche du maërl**. Les pêcheurs de la rade de Brest se souviennent encore (avec une certaine nostalgie) de la **gabarre** qui venait extraire le maërl, des tas de maërl sur le port, transformés en terrain de jeu lorsqu'ils étaient **enfants**.

Il était utilisé comme **amendement**, c'est-à-dire comme un matériau apporté à un sol pour améliorer sa qualité agricole. Il était utilisé notamment pour les cultures de fraisières dans la presqu'île de Plougastel. Le maërl fait le lien entre la **mer, pourvoyeuse de calcaire** à travers certains éléments, maërl ou coquilles, et la terre, qui se caractérise par l'**acidité de ses sols**. Il trace en pointillé la limite entre la terre, ses cultures, ses besoins en amendements et la mer, qui peut le fournir. À ce titre il possède une **dimension symbolique forte** dans la rade de Brest. Une **fête du maërl** est organisée à Plougastel-Daoulas tous les quatre ans.

Les activités d'extraction se sont **intensifiées au cours du XXème siècle**, du fait d'une demande croissante en amendements calcaire. Les bancs de la rade de Brest ont aussi subi cette intensification. Cette activité a **cessé** depuis quelques années. Mais certains pêcheurs regrettent la disparition de cette activité, qui selon eux se pratiquait de manière artisanale avec une benne et non une suceuse.

Il était aussi connu des **pêcheurs**, qui connaissaient les espèces qu'ils pouvaient trouver au sein des bancs de maërl, connaissances acquises par la pratique, et la transmission sur les bateaux.

L'activité coquillière est également **patrimoniale** en rade de Brest, bien que largement en déclin depuis une décennie. Certains bancs de maërl sont sujet à une exploitation plus ou moins importante par la pêche de bivalves à la drague.

Dès la fin du XIXème siècle, des **chercheurs** ont commencé à étudier le maërl et à produire les premières cartes de cet élément. Il a fait l'objet de différents **programmes** de production de connaissances, mais elles restent lacunaires. La rade de Brest est une **zone d'étude et d'expérimentation privilégiée depuis de nombreuses années**.

Le maërl a été désigné comme à préserver, à travers la **convention OSPAR** et les Directives liées à **Natura 2000**. Des mesures pour préserver ces milieux doivent être prises. Après l'interdiction de l'extraction, inscrite dans **loi de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement**, ce sont les activités de drague sur les bancs de maërl qui sont analysées afin d'en évaluer les impacts.

## Le maërl et les pêcheurs

L'**activité coquillière est une pratique historique en rade de Brest**, bien que largement en **déclin** depuis une décennie. Certains bancs de maërl sont sujet à une exploitation plus ou moins importante par la pêche de **bivalves à la drague**.

Dans la rade de Brest, c'est surtout la **praire** que les pêcheurs disent rechercher dans le **maërl**. Les **coquilles Saint-Jacques** ne s'y trouvent pas forcément. Plusieurs d'entre eux, qui décrivent les fonds marins et le maërl à partir de la **couleur du substrat** et des coquillages, font un lien entre la **couleur des fonds et leur richesse en coquillages**.

*Le maërl est un élément phare de la rade de Brest, du fait des différents types d'intérêt qui gravitent autour de lui : économique, écologique, culturel, scientifique.... Cet élément met en relation différentes catégories d'éléments du milieu marin, notamment les bancs de maërl et certaines espèces halieutiques, des éléments de la qualité de l'eau. Il met aussi en relation des acteurs sociaux : les pêcheurs, les agriculteurs, les vendeurs de maërl, tous les utilisateurs, les scientifiques, et maintenant, les administrations et les institutions techniques de gestion comme l'AAMP.*

Mon **grand-père** allait pêcher le maërl pour le mettre dans les champs

J'ai **toujours connu** le maërl. Je joue dedans depuis que je suis **professionnel**

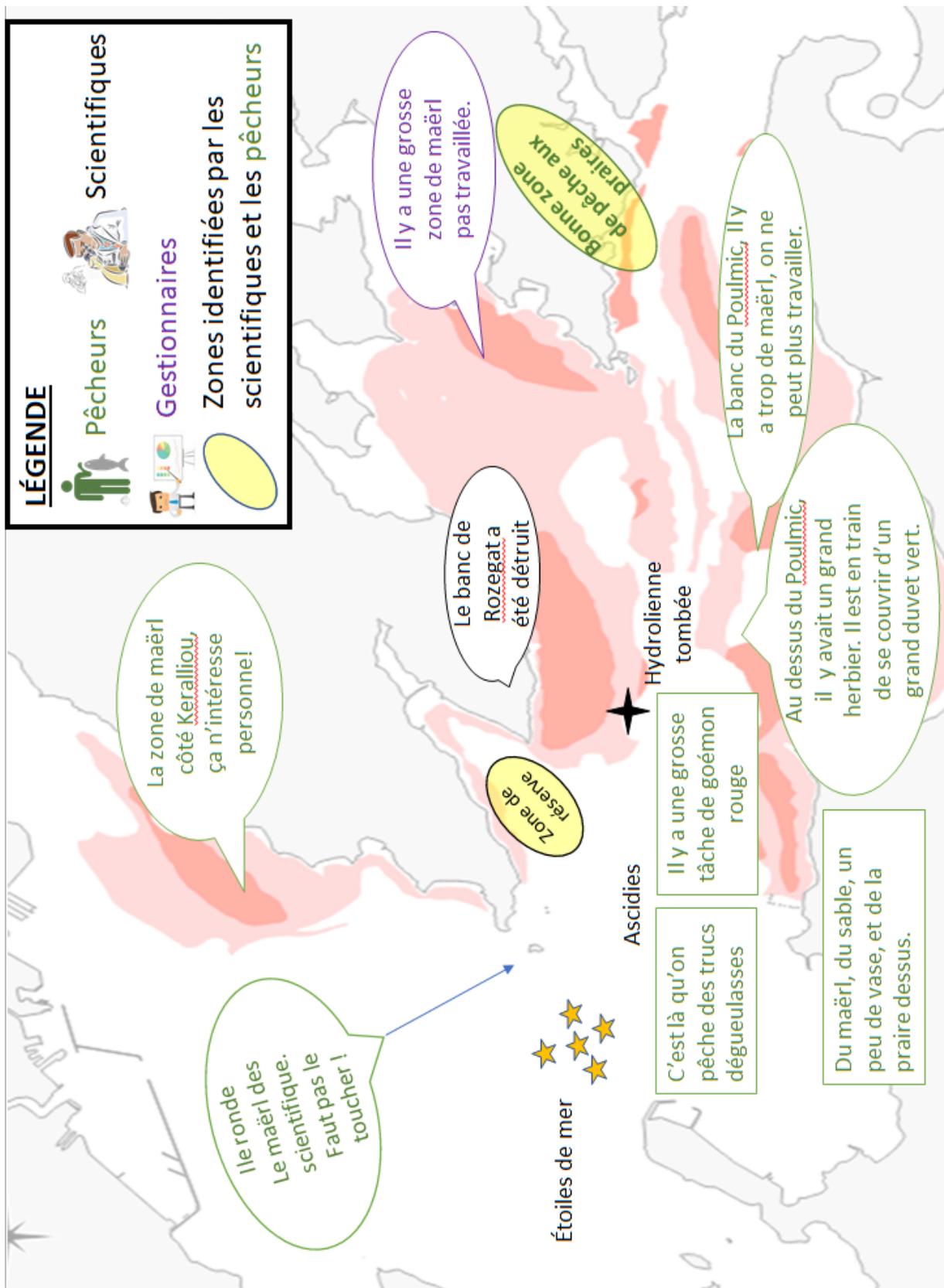
Le maërl est un **petit corail vivant** lorsqu'il est bien **rose**. J'en ai toujours vu en rade de Brest en **quantité**. C'est **impressionnant**

Il y a le maërl des **scientifiques** et le maërl dont personne n'a **rien à faire**. La zone à côté de **Kerdalliou**, ça n'intéresse personne. Par contre, celui au bord de **l'île Ronde**, il ne faut pas le toucher.

Quand on travaille sur les zones de maërl, les **couleurs** qu'on remonte, c'est plus **rose, mauve**.

Quand c'est **mauve** j'ai remarqué que le fond est très propice aux **coquillages**

Les connaissances empiriques des pêcheurs localisées



## Les interactions entre les dragues et le maërl

Les **pêcheurs à la drague** sont **directement concernés par les mesures de gestion** prises dans le cadre de Natura 2000, puisque selon le **DOCOB** de la Rade de Brest, « on estime que **40% de l'effort de pêche à la coquille** et **85% de l'effort de pêche à la praire** se font dans l'emprise du **site Natura 2000** (source CLPMEM Nord Finistère).

Les **praires**, les **pétoncles**, les **oursins**, apprécient les **bancs de maërl**, et c'est là que les pêcheurs vont venir draguer.

Les **praires** s'enfouissent dans le substrat, et les **lames de la drague** doivent aller profondément pour les pêcher. Cette pêche peut être **déstructurante** pour les bancs de maërl. Mais pour les pêcheurs, l'action des dragues est au contraire perçue de manière **positive**.

Le passage des dragues permet selon eux **d'entretenir les lieux**. Ils décrivent le **maërl** comme un **élément qui se développe rapidement**, voire qui devient **envahissant** si les fonds ne sont pas travaillés. Il a tôt fait de **recouvrir les praires et autres coquillages** s'il n'est pas dragué et les pêcheurs **craignent qu'il envahisse le fond de la rade**.

Les pêcheurs disent jouer un rôle dans **l'équilibre** de la rade. Par leur action de dragage, ils limitent à des **quantités raisonnables** ce maërl qui autrement envahirait toutes leurs zones de pêche.

Ils attribuent la dégradation de certains bancs de maërl à la mauvaise qualité de l'eau plutôt qu'à leur activité de pêche. Ils constatent cette dégradation dans les zones estuariennes.

Pour illustrer la perception de ces interactions, voici quelques propos recueillis auprès de différents pêcheurs :

« Au **Poulmic**, là le maërl est **costaud** ».

On nous dit que ça pousse de presque rien, mais il y a des **dards partout** !

le maërl, nous, on va pas le bousiller, **il y en a tellement...** sur la masse... c'est, ... c'est un **monstre rampant**. D'année en année, il y en a **de plus en plus**.

si l'effort de **pêche** n'est **pas trop intense**, le maërl se **développe** d'année en année. Ce n'est pas sûr que cela perturbe la croissance.

L'eau et ce qu'elle trimballe, c'est peut-être ça qui est pas bon

Si on arrête le dragage en rade, le **maërl va envahir les fonds**. Ça tue tout ce qu'il y a au fond, mais c'est bien pour tout ce qui est **nurserie**. Dans les bancs de maërl, si on ne **les travaille pas depuis quelques années**, on ne trouve plus de **praire**.

Le banc de **Poulmic**, il y a **beaucoup** de maërl. Beaucoup trop d'ailleurs. On ne peut **plus travailler**, il y a trop de maërl. Ça envahit, le maërl se **développe** vite, mine de rien...



ARCHIPEL  
DES GLÉNAN

# L'archipel des Glénan

Site pilote de l'étude

## Contexte local

La pêche à la drague dans le secteur des **Glénan** (et plus largement entre les pointes de Penmarc'h et de Trévigion) est pratiquée par les navires ciblant les **coquilles Saint-Jacques** et par ceux ciblant les **petits bivalves**, notamment la **palourde rose**. La pêche des coquilles est une activité saisonnière hivernale tandis que la pêche des autres bivalves est pratiquée toute l'année.

## Caractéristiques des flottilles

Deux grands groupes de navires constituent la flottille pêchant à la drague dans le secteur des Glénan. D'une part, les **chalutiers langoustiniers** (une vingtaine de navires) de **moins de 12 mètres** ciblent la **coquille Saint-Jacques** en hiver. Cela représente pour cette flottille une **activité complémentaire**. D'autre part, de **petites unités de moins de 10 mètres** (trois navires) ciblent les **petits bivalves** (palourdes roses, praires, vernis) toute l'année.



Chalutier langoustinier / dragueur



Dragueur de bivalves

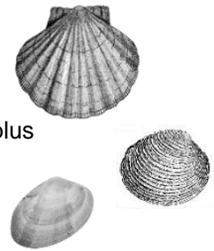
**Deux flottilles** pêchent à la drague dans le secteur des Glénan

\*\*\*

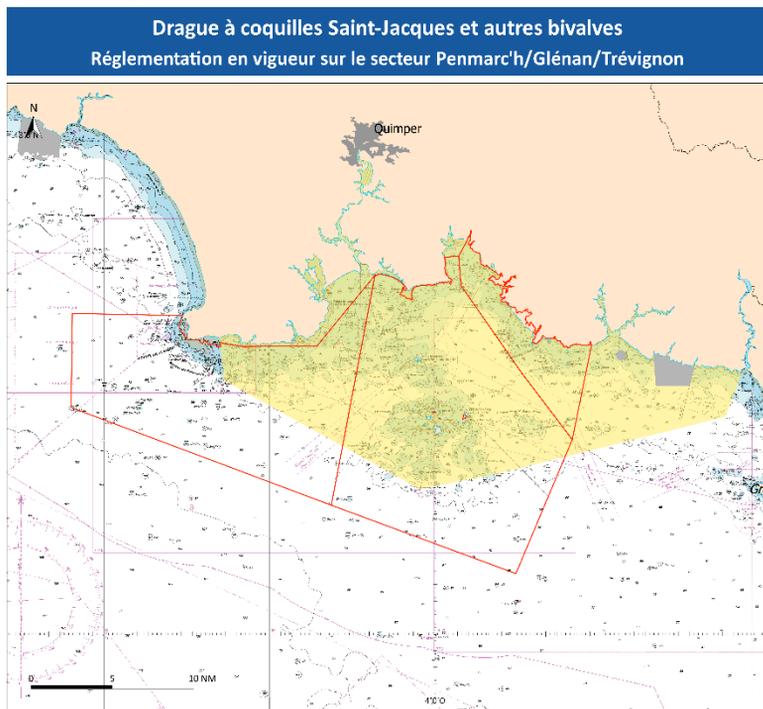
Elles ciblent les **coquilles Saint-Jacques** ou les **petits bivalves** (palourdes roses, praires, vernis)

## Espèces ciblées

La flottille des **chalutiers langoustiniers** cible exclusivement les **coquilles Saint-Jacques**,  
Les **dragueurs spécialisés** ciblent les **petits bivalves**, principalement les palourdes roses et plus accessoirement les praires et les vernis.



## Réglementation



**CRPMEM 2015 BRETAGNE**

**Légende :**

- Périmètre du gisement de coquilles Saint-Jacques et autres bivalves
- SIC de Penmarc'h / Glénan / Trévigion
- Cantonnement (pêche interdite)

Projection : Mercator / Coordonnées : WGS 84  
Échelle : 600000

Sources : Atlas réglementaire CRPMEM Bretagne, Valgèmes Bretagne  
Fond cartographique : SHOM, IGN

Les attributions de coordonnées géographiques dans les fichiers de données numériques de l'IGN sont sous réserve pour le usager du respect de la réglementation applicable.

Cette carte est destinée à être consultée par les pêcheurs de la zone de pêche.

Carte réalisée par le CRPMEM, janv. 2017

La pêche à la drague est autorisée dans le secteur des Glénan au sein d'un **gisement classé**. La détention d'une **licence spéciale de pêche** est obligatoire pour accéder à ce gisement.

Sur ce gisement, la pêche des bivalves est **ouverte toute l'année**. Le calendrier de la pêche des coquilles Saint-Jacques est fixé par **décision avant chaque campagne hivernale (décembre/janvier)**.

Ce gisement est en **grande partie** inclus dans les périmètres des **sites Natura 2000** des « Roches de Penmarc'h », « Archipel des Glénan » et « Dunes et côtes de Trévigion ».

## Fréquentation des zones de pêche

La pêche des **coquilles Saint-Jacques** est pratiquée durant **quelques semaines (environ 6)** entre les mois de **décembre** et **janvier**. Durant cette période, la pêche est ouverte sur le gisement **5 jours par semaine** à raison de **4 heures par jour**.

La pêche des **autres bivalves** est autorisée **toute l'année** à raison de **5 jours par semaine**. L'intensité de l'activité reste plus importante durant la **saison estivale** (demande accrue par le tourisme saisonnier) et aux abords des **fêtes de fin d'année**.

## Caractéristiques des dragues

	Drague à coquilles Saint-Jacques	Drague à bivalves
	250-350 kg	110-150 kg
	1,8 m	0,7 m
	Drague bretonne à volet à dents 18 dents de 10 cm	Drague à lame cintrée



Les dragues utilisées dans le secteur des Glénan sont de deux types en fonction des espèces ciblées.

Les **coquilles Saint-Jacques** sont pêchées avec une **drague bretonne à volet** munie de **dents**. La grande majorité des navires pêche avec **2 dragues bretonnes à volet**.

Les **petits bivalves** sont pêchés avec une **drague à lame cintrée**. Les navires ne pêchent qu'avec **une seule drague**. Ils pratiquent l'activité en décrivant des **cercles**, les **espèces ciblées** étant présentes sous forme de « **tâches** » localisées et les **puissances motrices** des navires étant **faibles**.

## Evolution de la flottille dans le temps

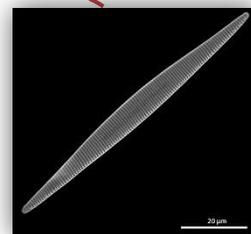
Le nombre de **navires** ciblant les **coquilles Saint-Jacques** est relativement **stable** depuis une dizaine d'année. La flottille était plus importante dans les années **1990** avec une **quarantaine d'unités**. Après une sortie de la flotte d'une partie des navires, ce nombre s'est stabilisé à une **vingtaine de navire**. Le contingent de **licences** disponibles a suivi la **diminution** du nombre de navires dans la flottille.

Les navires ciblant les **palourdes roses, praires** et **vernis** sont en **nette diminution** depuis une dizaine d'année. Encore au nombre de 8 dans les années 2000, ils ne sont plus que **3** à pratiquer l'activité dans le secteur des Glénan. Le contingent de **licences** disponibles est toujours fixé à **8**.

### ZOOM : La toxine ASP impacte les pêcheries ...

Des fermetures temporaires de la pêche pour raison sanitaire ont eu lieu durant **quatre saisons consécutives** (2010-2014) du fait de la présence de toxine **ASP** (Amnesic Shellfish Poison) dans les coquillages. Cette toxine, produite par la microalgue *Pseudonitzschia australis*, se concentre dans les **coquillages filtreurs**. La **coquille Saint-Jacques** est l'espèce la plus sensible car elle met plus de temps que les autres espèces à se débarrasser des toxines accumulées.

Les **conséquences** sur la flottille ont été **relativement limitées** dans le secteur des Glénan du fait que la **pêche hivernale des coquilles** représente un **complément** à une activité principale. Cela a en revanche contribué à la **fragilisation financière** de certaines entreprises et à des **baisses significatives de chiffres d'affaires**.



*Pseudonitzschia australis*  
(© IFREMER)

## Définition et pratique sur site

La drague à bivalves est tractée par un navire, au moyen d'une **fune** manœuvrée par un **treuil**. La pêche est pratiquée sur des **fonds meubles**, dont la nature dépend de l'espèce ciblée, et à **faible profondeur (moins de 15 m)**. La drague est constituée d'une **armature métallique rigide** composée de **barrettes parallèles**. L'ouverture inférieure de la drague est munie d'une **lame courte et cintrée** permettant de pénétrer dans le sédiment pour en extraire les **bivalves fouisseurs**. Le **sédiment s'échappe** par l'espace entre les barrettes et les coquillages s'accumulent dans le fond de la drague. La drague pèse environ **150 kg**.

Dans le secteur de Concarneau / Les Glénan, les navires travaillent avec **une seule drague**. Ils réalisent des traits de durée relativement faible (**20 à 30 minutes**), à une vitesse réduite (**2 à 3 nœuds**) en décrivant des **circulaires**. La **drague au centre** du cercle avance à une vitesse plus faible de l'ordre de **1 nœud**. Ce type de pratique de pêche est lié à la **faible taille et puissance motrice des navires** et au fait de cibler des « **tâches** » de **coquillages** souvent **très localisées** sur de petits périmètres. Les espèces ciblées sont principalement les **palourdes roses** (dites roses des Glénan) et les **praires**, dans une moindre mesure les **bucardes** et les **verniss** (pêchés pour l'appât).



Drague à bivalves

## Flottille

**Contingent de licences :** 7

**Nombre de licences attribuées :** 4

**Nombre de licences effectives estimées :** 3

**Nombre de navires enquêtés (Valpena, 2015) :** 3

**Ports d'attache :** Cap Coz (1), Port La Forêt (1), Loctudy (1)

Taille des navires :	Mini	Maxi	Moyenne
	8,3 m	9,8 m	8,8 m

La pêche des bivalves est autorisée **toute l'année**. Elle est pratiquée par seulement **3 navires**

\*\*\*

Les navires, de **petite taille**, décrivent des **circulaires** pour cibler les « tâches » de coquillages

## Réglementation

Les modalités encadrant la pratique sont définies dans les **délibérations 2013-063** « Bivalves et autres coquillages – CC Côtier-A » et **2013-128** « Bivalves et autres coquillages – CC Côtier-B ». La pêche des bivalves à la drague est ouverte **toute l'année** du lever au coucher du soleil, **excepté** les **week-end** et **certaines jours fériés**. La pêche est autorisée au sein d'un **gisement identique à celui de la pêche des coquilles Saint-Jacques**. Les **caractéristiques techniques** des dragues autorisées sont définies dans le cadre de ces délibérations.

## Saison et fréquentation

La pêche des bivalves est ouverte **toute l'année**. Sur le secteur des Glénan, la **période estivale** voit les apports augmenter du fait de la **demande accrue**, notamment localement par les **restaurateurs**. La petite taille des navires induit une **dépendance forte aux conditions météorologiques**. L'activité est donc **moins importante en hiver** du fait des conditions de mer. Des **fermetures temporaires pour raison sanitaire** (phycotoxines) peuvent également affecter la pêcherie.

## Spatialisation de l'activité

Le métier n'étant pratiqué que par un **petit nombre de navires** (inférieur à 5), **aucune représentation cartographique** de l'activité n'est possible. Les zones de pêche sont **dépendantes des espèces ciblées**. Les **verniss** sont pêchés dans des secteurs de **sables fins à moyens** tandis que les **praires** et les **palourdes roses** sont pêchées sur des **fonds plus grossiers et sur le maërl**.

La **flottille s'érode** depuis une dizaine d'années

\*\*\*

Le **peu de navires** pratiquant l'activité reste **très dépendant au site**

## Dépendance spatiale et temporelle au site

Les taux de **dépendances spatiale et temporelle** des navires au site sont de **100%**. Ces derniers ne pratiquent la **pêche des bivalves qu'au sein des sites Natura 2000** du secteur, notamment le site « Archipel des Glénan », et au cours de **chacun de leurs mois d'activité** pour ce métier.

## Définition et pratique sur site

La drague à coquille Saint-Jacques est un engin en forme de « **râteau** » trainé sur le fond. Elle est tractée par un navire au moyen d'une **fune** manœuvrée par un **treuil**. L'ouverture de la drague est constituée d'un **cadre rectangulaire** muni d'une **barre équipée de dents**, dans sa partie inférieure en contact avec le fond marin. La partie arrière est constituée d'un **sac en anneaux métalliques**.

Dans le secteur des Glénan, les navires travaillent avec un maximum de **deux dragues bretonnes**. Elles sont règlementairement limitées à une **largeur de 2 mètres** et équipées d'un **volet dépresseur** dont la fonction est de **favoriser le placage de la drague sur le fond**.

*La pratique la plus répandue dans le secteur des Glénan est l'utilisation de deux dragues bretonnes à volet de 1,8 m de large par navire.*



Drague à coquilles Saint-Jacques

## Flottille

**Contingent de licences : 24**

**Nombre de licences attribuées : 24**

**Nombre de licences effectives en 2015 : 21**

**Nombre de navires enquêtés (Valpena, 2015) : 21**

**Ports d'attache :** Concarneau (7), Loctudy (5), Le Guilvinec (4), Lesconil (1), Port Belon (1), Trévignon (1), Port La Forêt (1), Morgat (1)

**Taille des navires :**

Mini	maxi	Moyenne
8,3 m	13,4 m *	11,5 m

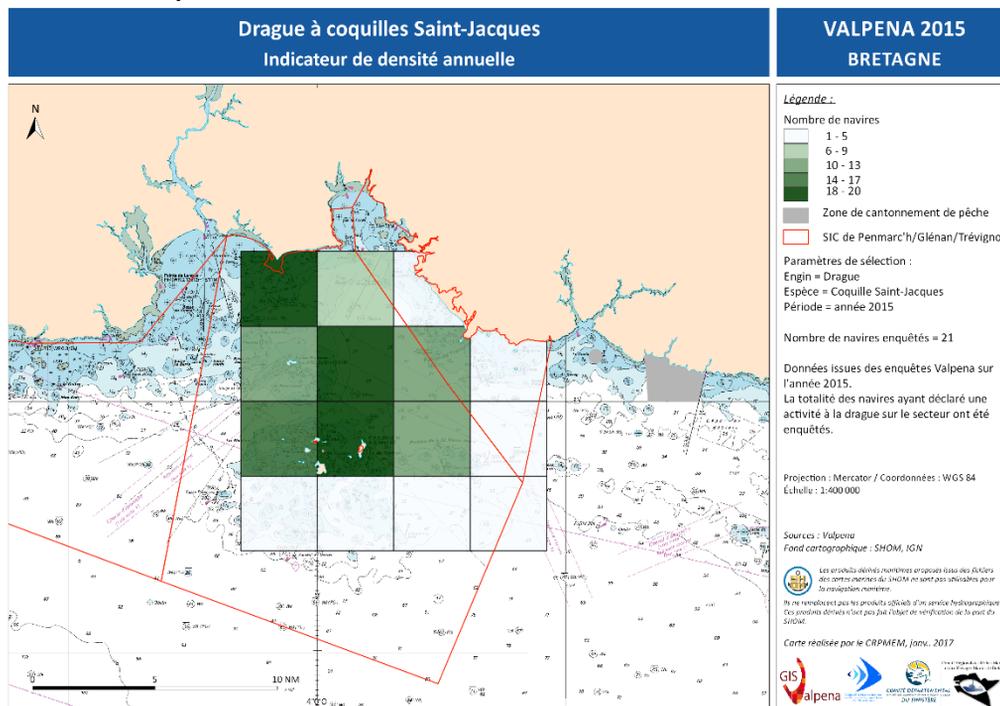
\* Navire dérogameire > 12 m

**21 navires** ont pêché les coquilles Saint-Jacques sur le secteur des Glénan en **2015**

La pêche est majoritairement pratiquée au moyen de **2 dragues bretonnes à volet** par navire.

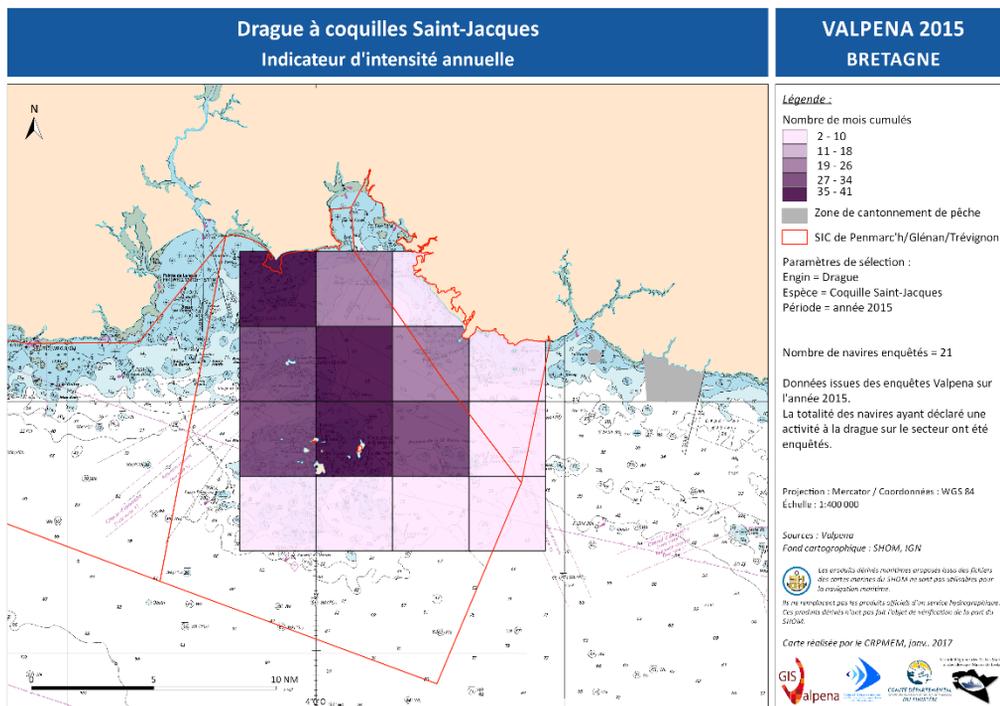
## Spatialisation de l'activité

L'activité de pêche des coquilles Saint-Jacques se concentre sur une partie du gisement comprise entre la **baie de Concarneau** et l'**archipel des Glénan**.



Indicateur de densité (nombre de navires par maille) de la drague à coquilles Saint-Jacques sur le secteur des Glénan

Les trois mailles présentant les plus fortes densités d'activité sont situées au **Sud de la Pointe de Moustierlin** (Nord de la zone), à **l'Est des îles des Moutons** et sur le **secteur Est** de l'archipel des Glénan, 18 à 20 navires travaillent au cours de l'année. **L'activité se concentre sur le secteur central du gisement, entre l'archipel des Glénan et les pointes de Moustierlin et de Trévignon.**

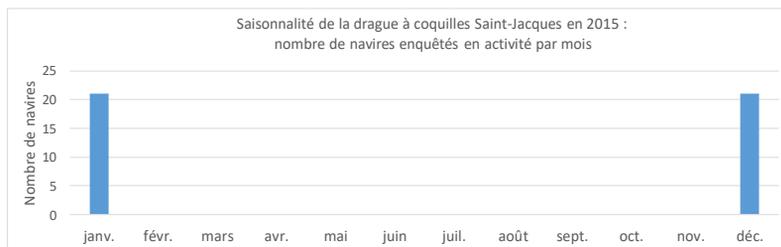


## Indicateur d'intensité (nombre de mois cumulés d'activité) de la drague à coquilles Saint-Jacques sur le secteur des Glénan

Les 3 mailles les plus **intensément** travaillées sont situées **entre la pointe de Moustierlin et l'archipel des Glénan**, avec **37, 39 et 41 mois d'activité cumulés**. Trois autres mailles sont également **bien fréquentées** avec **27 et 31 mois d'activité cumulés**.

## Saison et fréquentation

Le calendrier de la campagne de pêche est adopté par **décision du CRPMEM**, sur propositions des professionnels avant chaque début de saison. La campagne se déroule classiquement entre le début du mois de **décembre** et le milieu du mois de **janvier**. La durée de la campagne coquillière est dépendante de la **disponibilité de la ressource**. Elle dure généralement entre **5 et 8 semaines**



## Saisonnalité de la drague à coquilles Saint-Jacques sur le secteur des Glénan

## Dépendance spatiale et temporelle au site

Les taux moyens de dépendances spatiale et temporelle des navires au site sont de **100%**. Ces derniers ne pratiquent la pêche des coquilles Saint-Jacques **qu'au sein des sites Natura 2000** du secteur, et notamment les sites « Archipel des Glénan » et « Dunes et côtes de Trévignon », et au cours de chacun de leurs mois d'activité pour ce métier.

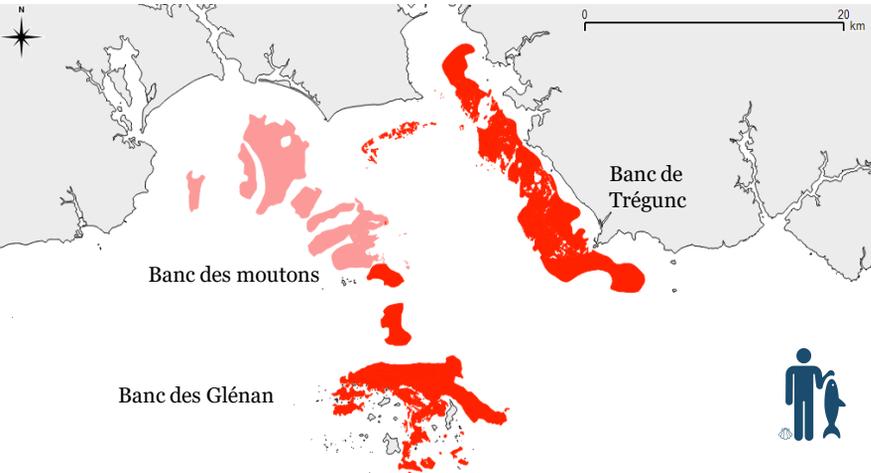
La pêche des coquilles est pratiquée uniquement au cours des mois de **janvier** et de **février**

\*\*\*

**L'intégralité de la pêche** est réalisée dans les sites **Natura 2000** du secteur

## Les bancs de maërl et Natura 2000

Le banc de maërl des **Glénan** (archipel) est un des dépôts de maërl **les plus importants de Bretagne**, avec un volume estimé à **12 millions de mètres cubes**. Façonné en **terrasse**, adossé aux **îles** et îlots, il peut atteindre localement les **10 mètres d'épaisseur**. Le maërl compose également les fonds marins d'une partie de **l'intérieur des îles**. Le banc de maërl peut s'étendre jusqu'à des profondeurs de **15 m CM**. Il s'étend sur une surface d'environ **15 km<sup>2</sup>**.



Les pêcheurs disent avoir joué un rôle dans l'interdiction du maërl.

*On a réussi à foutre la **suceuse** [appareil à extraction] en l'air. Elle aspirait tout le **maërl**, tous les **poissons**. On ne pouvait plus travailler, parce que cela faisait un **trou énorme**, avec de la **vase** dessus. Et la drague ne pouvait **plus travailler**.*

*Localisation des principaux bancs de maërl du secteur Concarneau/Les Glénan (source REBENT, 2007)*

Le **banc de maërl des Moutons** a fait l'objet d'un effort d'acquisition de **connaissance moindre** que les autres bancs du secteur. Il est moins bien spatialisé et caractérisé. Il ressort des données disponibles que le banc est beaucoup plus **hétérogène**.

Les documents de référence ne le désignent d'ailleurs pas comme un véritable banc de maërl mais comme un **secteur de présence maërl**. En effet, le secteur présente une **hétérogénéité** dans la **répartition des sédiments** très importante et variable à petite échelle (mitage des faciès sédimentaires). De plus, la présence de maërl est souvent associée à une forte fraction **d'autres types sédimentaires** (maërl sableux). Il est composé de brins sous formes de **petites boules**, très rigides, majoritairement **mortes**. Les **fractions vivantes** représentent des valeurs maximales de l'ordre de **5 à 10%**.

Le maërl du **banc de Trégunc** s'étend est un banc dit en **terrasse**, adossé à la **côte**, présent uniquement sur des **petits fonds côtiers** entre Concarneau et la pointe de Trévignon. Le maërl est disposé en **saupoudrage**, plus ou moins important en **épaisseur (jusqu'à 3 cm)**, présentant un caractère **ridé** (aspect en millefeuille).

Son **intérêt patrimonial** réside principalement dans la forme et la structure du banc (en terrasse, façonné par les houles mais présentant une hétérogénéité sédimentaire très marquée). La **taille des brins de maërl** est également assez **exceptionnelle** pour la Bretagne.

La **distribution** des bancs et des nappes de maërl est **très complexe** sur ce site. Le maërl épais et ridé recouvre une **vase sableuse compacte**. Il se disperse latéralement à la faveur des **tempêtes** sous formes de **languettes** orientée selon un axe large-côte. Le **taux de vitalité** est **important** et peut atteindre **100%**. Avec les bancs de la rade de Brest, c'est le banc de maërl qui présente naturellement **la plus forte vitalité**. Le peuplement de **faune associé** est également **très riche**. L'état de conservation du banc est jugé **bon**.

Le **banc des Glénan (archipel)** a fait l'objet d'une **exploitation industrielle entre 1965 et 2011**, générant des impacts environnementaux significatifs sur l'environnement général du secteur mais surtout sur le banc de maërl lui-même. Les prélèvements sur la période sont estimés à **5 millions de m<sup>3</sup>**. Outre les prélèvements de maërl, la **redéposition des sédiments** refoulés lors de l'extraction ont engendré un **envasement** de toute une partie du banc, **réduisant** très fortement sa **vitalité** et modifiant sa **biodiversité** associée, en particulier dans le **secteur nord et nord-est des îles** (une grande partie du banc dans ce secteur ne présente déjà plus un peuplement typique du maërl).

Le banc de maërl des Glénan présente naturellement une **vitalité relativement faible** (de l'ordre de 10 à 15 % pour les plus forts taux). Une certaine **variabilité sédimentaire** semble se présenter sur le banc des Glénan.

- Les zones de maërl à l'intérieur des îles et dans le secteur est sont composées de **brins accumulés**, souvent sous forme de petites **rides** et présentant une **fraction sableuse faible**.
- Au nord des îles, un gradient se présente avec une **augmentation** de la part de **particules fines et sableuses** au sein du maërl selon un axe ouest-est et en allant vers le large (augmentation des profondeurs).

La **morphologie** du maërl semble **homogène** au sein du banc et les **thalles** sont généralement de **petite taille** et **peu ramifiés**. L'état de conservation général du banc est jugé **moyen**.

## Le site et les fonds marins selon les pêcheurs

Les pêcheurs nous décrivent les fonds marins des Glénan constitués de **vase**, de **sables**, de **maërl**. Dans ses descriptions, Loïc décrit une baie « **pas bien profonde** », entre **7 et 35 mètres** à la sonde.

**Tous connaissent le maërl**, qu'ils nous décrivent plus ou moins précisément. C'est un **élément omniprésent** pour qui a grandi dans ce secteur. Il fait partie du paysage. Les pêcheurs qui disent peu connaître le maërl se souviennent néanmoins de l'époque de son **extraction**.

*Je connaissais, oui oui parce qu'il y avait la **suceuse aux Glénan qui pêchait le maërl***

*On pratique les Glénan l'été, en plaisance. Les **dunes de Keridun**, c'est du maërl **mort**. On bronze dessus. Sur le **côté nord des Glénan**, c'est un **banc mort de maërl**, une **plage de maërl**. Il y a une **dune de maërl qui sort de l'eau**, accumulée avec les courants*

Les fonds marins de la baie sont pour moitié constituées de **vase**, selon Loïc et on trouve le **maërl un peu partout**, dans différents endroits. Il décrit le maërl comme étant « un **substrat comme un autre** », mais tous ne partagent pas ce point de vue., comme Ludo, qui souligne la **richesse des bancs de maërl**.

Une partie des pêcheurs ne s'est **jamais posé la question** de ce qu'est le maërl, comme nous l'explique Franck :

*Le maërl, c'est un **sédiment du fond de la mer**, je ne suis que pêcheur. Je ne me suis **jamais posé la question**. On m'a dit qu'il y en avait du **vivant**. (Franck)*

*Le maërl est **assez délimité**. On y trouve **plein de choses** : des étoiles de mer, plein de petits crabes, 4-5 espèces de coquillages pas commercialisées, des vers, des petits trucs microscopiques, des petits animaux, des oursins. Il y a quand même **plus de choses que dans les autres fonds** ». (Ludo)*

On trouve les **coquilles Saint-Jacques** autant dans les zones de « **vase** » que dans les **bancs de maërl**.

Mais le maërl intéresse particulièrement les pêcheurs, comme Loïc, car il y a une forte densité de coquilles Saint-Jacques dans ces zones. Loïc précise que **les mareyeurs souhaitent de la coquille pêchée dans le maërl**, au prétexte qu'elle est **plus esthétique** : **sa couleur est plus attrayante** que celle pêchée dans les zones de vase.

*Le maërl, c'est un **substrat comme un autre** (Loïc)*

*C'est un **substrat mou**, comme le sable (Serge)*

*Il y a une **plus grande densité de coquilles** sur le maërl et une **belle coquille**. (Loïc)*

*La **coquille de vase est plus sale**. On dit qu'elle est **cimentée**, il y a des couches de vases... On vise la coquille assez **jolie**, qu'on trouve dans le **sable** ou le **maërl**. La coquille est plus jolie sur le sable.*

## Le maërl et la drague

La drague à coquille Saint-Jacques est un engin en forme de « râteau » trainé sur le fond. Elle est tractée par un navire au moyen d'une fune manœuvrée par un treuil. L'ouverture de la drague est constituée d'un cadre rectangulaire muni d'une barre équipée de dents, dans sa partie inférieure en contact avec le fond marin. La partie arrière est constituée d'un sac en anneaux métalliques.

Pour les pêcheurs rencontrés, la **drague exerce une action positive** sur les fonds dans la mesure où leur passage « **entretient** » le site.

Ils ne pensent pas causer des impacts aux bancs de maërl : ils travaillent ces bancs seulement **un mois par an** environ, sur des **zones** relativement **délimitées**. L'**impact** est selon eux **minime**.

→ La perception des éventuels impacts est minimisée du fait du rôle d'entretien dévolu au passage de la drague dans les fonds pêchés.

*L'effet, c'est comme un râteau, ça doit pas abimer beaucoup le maërl.*

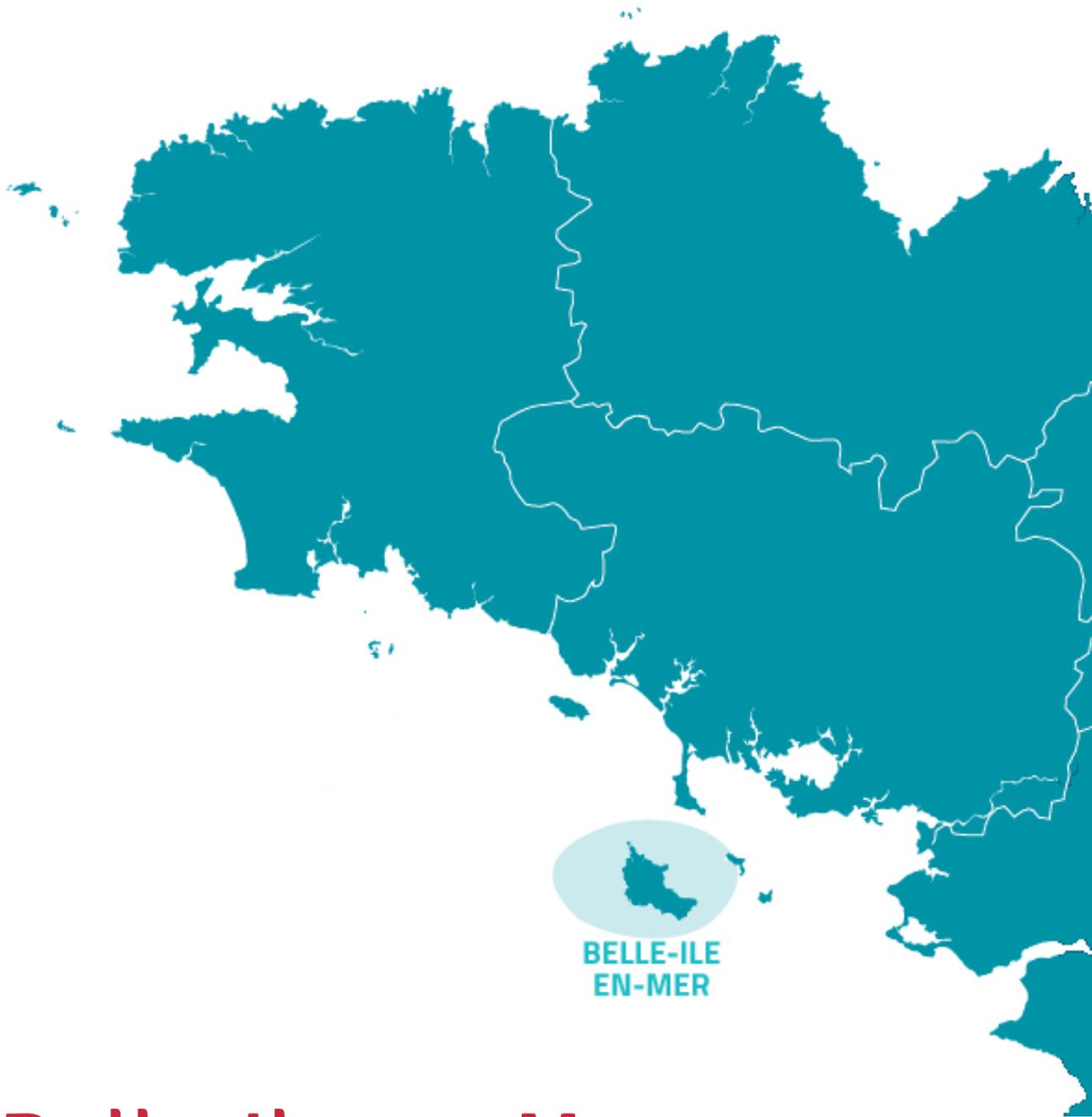
Dominique est l'un des rares pêcheurs à trouver des **impacts négatifs** à la pêche à la drague. Peut-on mettre cela en relation avec le fait **qu'il ne vient pas du monde de la pêche** ?

*Je vois pas bien les aspects positifs de la drague. C'est un engin qui fait **200 ou 250 kilos**, des dents par en dessous, un collet pour **appuyer par-dessus**. Ça ne fait pas spécialement de bien. Ça **laboure**, en tout cas celles qu'on utilise. **Ça a forcément un impact**.*

Si une partie des pêcheurs reconnaît la présence de **plus de ressource dans le maërl**, ils **ne recherchent pas** forcément **ces zones**, dans la mesure où cela **rend difficile le travail** de la drague.

*Le maërl, c'est particulier. **On n'aime pas trop le voir**. Il faut le **remettre à l'eau**. Vers les **coteaux de Penfret**, c'est beaucoup de coquillages. Il n'y a pas que du vrai sable. **Des fois, ça se met dans la drague, des fois, ça bloque tout** (Ernest)*

*Au choix, j'irai pas draguer le banc de maërl,. C'est **plus facile de draguer quand il y en a pas trop**. La **voleuse** ou les **moutons**, c'est plus facile à travailler. Mais on est pris par la réalité économique. C'est **plus facile à vendre quand c'est beau**. (...) à trier sur le pont c'est différent. ça vient partout, dans les interstices, **c'est pire que du sable. c'est abrasif**. ça va partout. il y a souvent des grosses pochées.*



# Belle-Ile-en-Mer

Site pilote de l'étude

## Contexte local

L'activité de pêche à la drague est majoritairement pratiquée par les pêcheurs de **coquilles Saint-Jacques** (une **quarantaine de navires**) et plus accessoirement par les pêcheurs **d'oursins** et de **petits bivalves** (respectivement **trois et quatre navires**). La pêche des **coquilles** est pratiquée de manière saisonnière, entre **fin octobre et fin mars**, tandis que les **autres pêcheries** sont **ouvertes toute l'année**.



## Caractéristiques de la flottille

La pêche à la drague dans le secteur de Belle-Ile est pratiquée par de **petites unités de taille inférieure à 12 mètres** pour les **coquilles Saint-Jacques** et de taille inférieure à **9 mètres** pour les **autres espèces**.

## Espèces ciblées

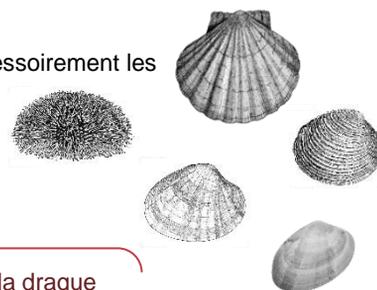
La flottille des dragueurs cible principalement les **coquilles Saint-Jacques**, et plus accessoirement les **bivalves** (palourdes roses, praires et vernis) ainsi que les **oursins**.

## Fréquentation des zones de pêche

La pêche à la **coquille Saint-Jacques**, du fait notamment de la réglementation, est pratiquée de manière **saisonnière** en période **hivernale**. La pratique de l'activité sur le secteur de **Belle-Ile** est restreinte à **quelques heures d'ouverture** par saison de pêche.

La pêche des **autres espèces** est ouverte **toute l'année**. Cependant, la **pêche des oursins est plus faible en été** du fait de la présence de **nombreuses algues** sur les fonds marins, empêchant une récolte efficace des oursins. La pêche des **bivalves** est pratiquée préférentiellement en saison **estivale**, compte tenu de la **demande accrue à cette période** (tourisme).

Les pêcheries à la drague dans le secteur de Belle-Ile ciblent les **coquilles Saint-Jacques**, les **oursins** et les **petits bivalves** (palourdes roses, praires, vernis)



## Caractéristiques des dragues

Les dragues utilisées dans le secteur de Belle-Ile sont de **3 types** en fonction des espèces ciblées.

Les navires ciblant les **coquilles Saint-Jacques** travaillent généralement avec **2 dragues bretonnes sans volet**.

La pêche des **oursins** est réalisée au moyen d'une **drague sans dent** de mêmes caractéristiques qu'une drague à coquilles Saint-Jacques.

Les **bivalves** sont pêchés au moyen d'une **drague à lame cintrée**.

	Drague à coquilles Saint-Jacques	Drague à oursins	Drague à bivalves
	150 à 200 kg	150 à 200 kg	70 à 90 kg
	1,8 m	1,8 m	0,7 m
	Drague bretonne sans volet à dents 18 dents de 10 cm	Drague à lame (droite)	Drague à lame (cintrée)



## Définition et pratique sur site

La **drague à bivalves** est tractée par un navire, au moyen d'une **fune** manœuvrée par un **treuil**. La pêche est pratiquée sur des **fonds meubles**, dont la nature dépend de l'espèce ciblée. La drague est constituée d'une **armature métallique** rigide composée de **barrettes parallèles**. L'ouverture inférieure de la drague est munie d'une **lame courte et cintrée** permettant de pénétrer dans le **sédiment** pour en extraire les bivalves fousseurs. Le sédiment s'échappe par l'espace entre les barrettes et les coquillages s'accumulent dans le fond de la drague. Les bivalves ciblées sont les **palourdes roses**, les **praires** et les **verniss**.

Dans le secteur de Belle-Ile, les navires travaillent avec **une seule drague**. Les dragues sont réglementairement limitées à une largeur de **71 cm** et peuvent être de deux types : **avec ou sans poches** (filet complémentaire en arrière de la drague, servant à collecter les bivalves). Les navires réalisent des traits de durée variable (**20 minutes à 1 heure**), à une vitesse faible (**env. 1 nœud**) en décrivant des **circulaires**. Ce type de pratique de pêche est lié à la faible taille et puissance motrice des navires et au fait de cibler des « **tâches** » de **coquillages** souvent très localisées sur de petits périmètres.



Drague à bivalves

## Flottille

**Contingent de licences** : 10

**Nombre de licences effectives estimées** :

palourdes roses (2), praires (2), vernis (4)

**Nombre de navires enquêtés (Valpena, 2013)** : 2

**Ports d'attache** : Port-Maria (1), Le Palais (1)

**Taille des navires** :

Mini	maxi	Moyenne
8,30 m	8,35 m	8,32 m

## Réglementation

Les modalités encadrant la pratique sont définies dans les **délibérations 2014-094** « Vernis – Palourdes roses – Praires drague (excepté praires Kerpenhir) – AY/VA-A » et **2014-094** « Vernis – Palourdes roses –Praires drague (excepté praires Kerpenhir) – AY/VA-B ». La pêche des bivalves à la drague est ouverte **toute l'année** du lever au coucher du soleil, **excepté les jours de pêche des coquilles Saint-Jacques**. La pêche est autorisée au sein de **gisements identiques à ceux de la pêche des coquilles Saint-Jacques** (cf. fiche « drague à coquilles Saint-Jacques »). Les **caractéristiques techniques** des dragues autorisées sont définies dans le cadre de ces délibérations.

## Saison et fréquentation

La pêche des bivalves est **ouverte toute l'année**. Sur le secteur de Belle-Ile, la **période estivale** fait l'objet d'une **baisse** de l'activité à cause des **algues** qui poussent sur les fonds et perturbent l'activité (**colmatage des dragues**). La période où l'activité est la plus pratiquée est comprise entre les mois de **novembre** et **d'avril**. L'activité reste **marginale** en comparaison à d'autres métiers.

## Spatialisation de l'activité

Le métier n'étant pratiqué que par un petit nombre de navires (**inférieur à 5**), **aucune représentation cartographique** de l'activité n'est possible. En revanche, les zones de pêche sont dépendantes des espèces ciblées.

Les **verniss** sont pêchés dans des secteurs de **sables fins à moyens** tandis que les **praires** et les **palourdes roses** sont pêchées sur des **fonds plus grossiers** et sur le **maërl**.

## Dépendance spatiale et temporelle au site

Le taux moyen de **dépendance spatiale** des navires au site est de **66%** (dont 100% pour un des navires, ce dernier ne pratiquant la pêche des bivalves que sur les mailles intersectant le site). La **dépendance temporelle** au site est totale (**100%**), c'est-à-dire que les navires pêchent sur le site au cours de chacun de leurs mois d'activité pour ce métier.

L'activité est autorisée **toute l'année** excepté les jours de pêche des coquilles Saint-Jacques

\*\*\*

Les navires, de **petite taille**, décrivent des **circulaires** pour cibler les « **tâches** » de coquillages

L'activité de pêche aux bivalves reste **marginale** dans le secteur de Belle-Ile

\*\*\*

Le **peu de navires** pratiquant l'activité reste **très dépendant** au site

## Définition et pratique sur site

La drague à coquille Saint-Jacques est un engin en forme de « **râteau** » trainé sur le fond. Elle est tractée par un navire au moyen d'une **fune** manœuvrée par un **treuil**. L'ouverture de la drague est constituée d'un **cadre rectangulaire** muni d'une **barre équipée de dents**, dans sa partie inférieure en contact avec le fond marin. La partie arrière est constituée d'un **sac en anneaux métalliques**.

Dans le secteur de Belle-Ile, les navires travaillent avec un maximum de **deux dragues bretonnes**. Elles sont réglementairement limitées à une **largeur de 2 mètres** et **équipées ou non d'un volet dépresseur** dont la fonction est de favoriser le placage de la drague sur le fond. Ce dernier est **autorisé** uniquement sur les **zones D** (hors zone d'étude) et **E**.

*La pratique la plus répandue au sein de la zone Natura 2000 est l'utilisation de **deux dragues bretonnes sans volet de 1,8 m de large** par navire.*



Drague à coquilles Saint-Jacques

## Flottille

**Contingent de licences :** 86

**Nombre de licences effectives :** 41

**Nombre de navires enquêtés (Valpena, 2013) :** 32

**Ports d'attache :** Port-Maria (11), Houat (4), La Trinité-sur-mer (3), Le Palais (3), Séné (2), Tréhiguier (2), Lorient (1), Port Haliguen (1), Port Saint-Jacques (1), Port Navalo (1), Vieille Roche (1).

**Taille des navires :**

	mini	maxi	moyenne
	7,91 m	11,98 m	9,70 m

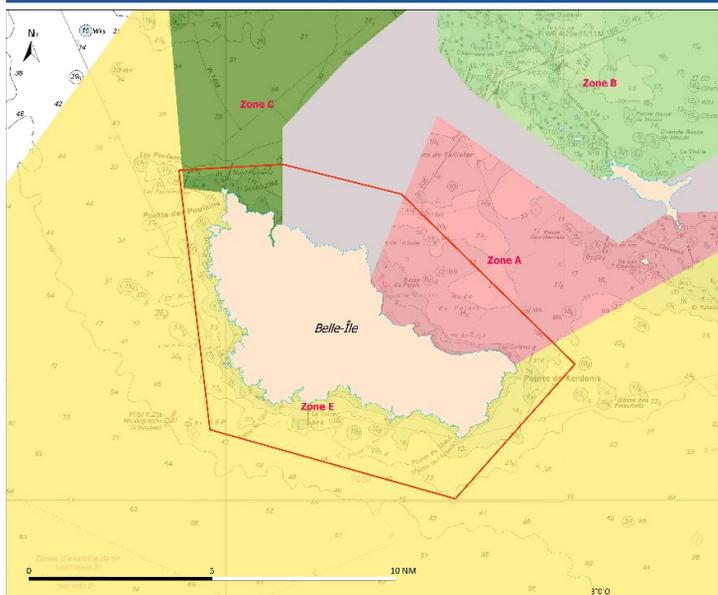
**41 navires** pêchent les coquilles Saint-Jacques sur le secteur de Quiberon / Belle-Ile.

\*\*\*

L'activité de pêche est **strictement encadrée** par les réglementations professionnelles.

## Réglementation

### Drague à coquilles Saint-Jacques Réglementation en vigueur sur le site de Belle-Ile



### CRPMEM 2015 BRETAGNE

**Légende :**  
Périmètre et zonage du gisement de coquilles Saint-Jacques :  
Zone A  
Zone B  
Zone C  
Zone E  
SIC de Belle-Ile  
Zone de câbles interdite au dragage et au chalutage

Projection : Mercator / Coordonnées : WGS 84  
Echelle : 1:250000

Sources : Atlas réglementaire CRPMEM Bretagne, Valpena Bretagne  
Fond cartographique : SHOM, IGN  
Les données de ce document sont la propriété de l'Etat. Elles ne peuvent être utilisées sans autorisation écrite de l'Etat. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'Etat est formellement interdite.

Carte réalisée par le CRPMEM, janv. 2017



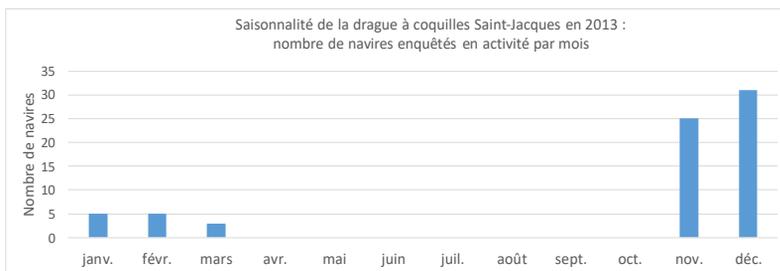
L'encadrement de la pratique sur le site par les réglementations définies par les structures professionnelles induit la définition, pour chaque campagne, d'un **calendrier et d'horaires de pêche précis**. Des **mesures techniques** sont également imposées aux professionnels au sein d'un **gisement** faisant l'objet d'une **surveillance sanitaire régulière**.

Les zonages permettent de définir des **règles de gestion spatiale de la ressource**. Les modalités encadrant la pratique pour la campagne 2015-2016 sont définies dans la **délibération 2015-019 du 06 mars 2015** « Coquilles Saint-Jacques – AY/VA-2015-A ». Les zones du gisements sont également découpées en **sous-zones** (non figuré ici).

Réglementation de la drague à coquilles Saint-Jacques sur le site de Belle-Ile

## Saison et fréquentation

Le calendrier de la campagne de pêche est adopté par **décision du CRPME**, sur propositions des professionnels avant chaque début de saison, et fixe les modalités d'accès à chaque zone du gisement. La campagne se déroule classiquement **entre octobre et avril**. Sur le secteur de Belle-Ile, la période privilégiée reste les mois de **novembre et de décembre** durant lesquels les cours sont les plus hauts à l'approche des **fêtes de fin d'année**.



Saisonnalité de la drague à coquilles Saint-Jacques sur le site de Belle-Ile

## Spatialisation de l'activité

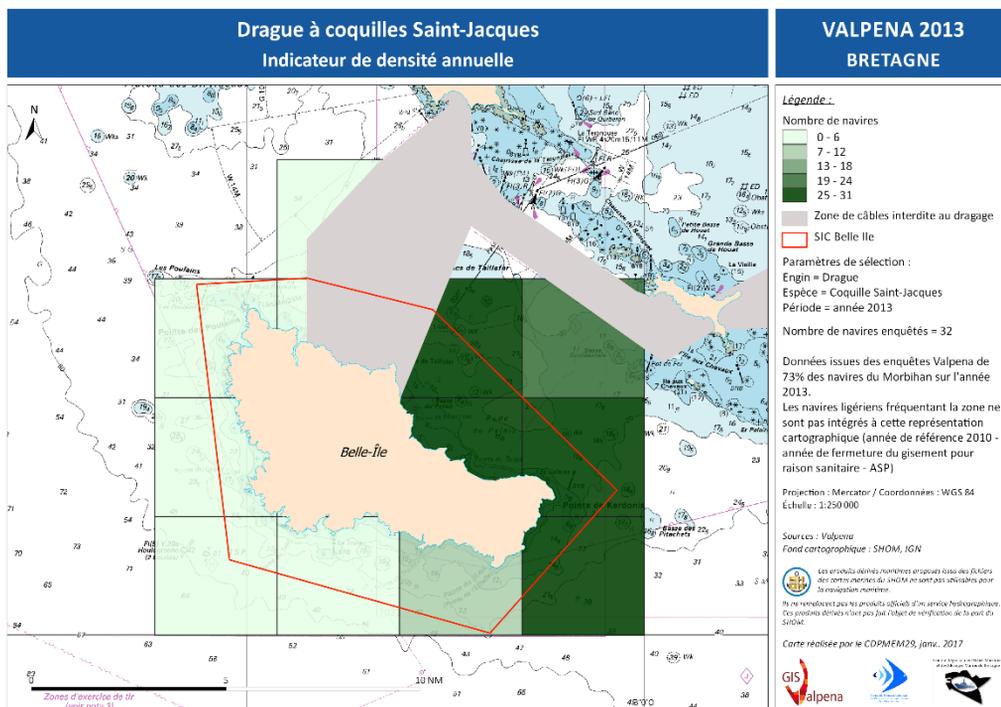
Réglementairement, **l'intégralité du site** est susceptible d'être exploitée par la drague à **coquilles Saint-Jacques** à l'exception de la **zone des câbles** interdite au dragage et au chalutage. En 2013, **l'ensemble des 13 mailles** Valpena intersectant le site de Belle-Ile a été travaillé, avec une intensité variable.

Compte tenu de la **nature des fonds** (substrats meubles), c'est dans le **secteur Est** du site que se concentre très majoritairement l'activité de pêche coquillère. Les caractéristiques des substrats du **secteur Ouest**, plus rocheux, sont moins propices à la pratique des activités à la drague.

**L'ensemble du site Natura 2000** est concerné par l'activité coquillère

\*\*\*

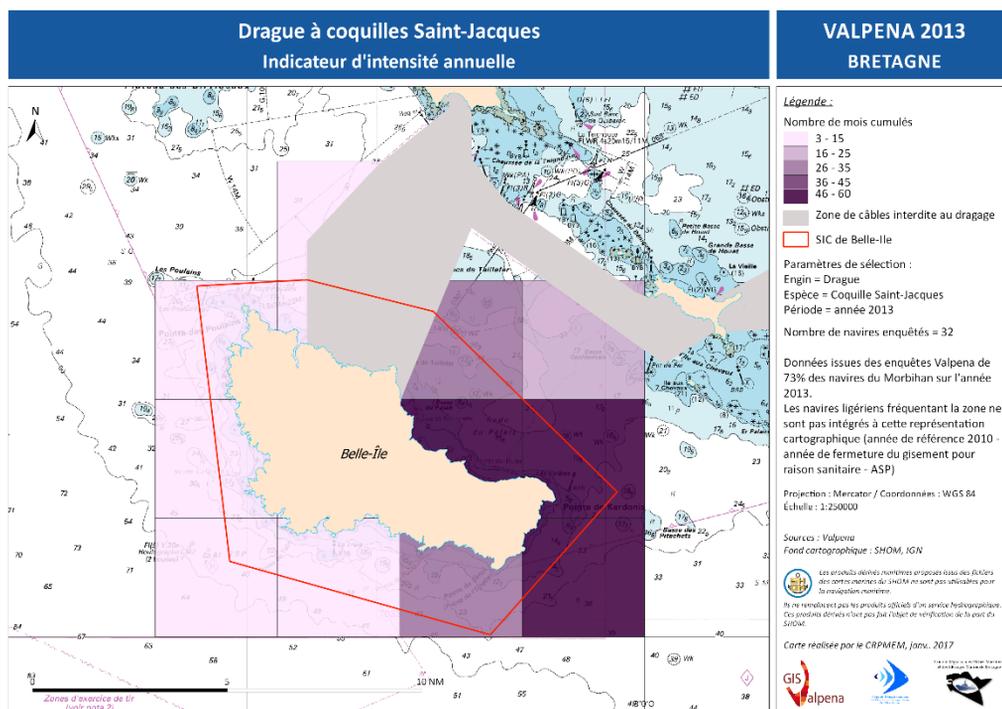
Le **secteur Est** présente une plus forte concentration d'activité de pêche à la drague à coquilles



Indicateur de densité (nombre de navires par maille à l'année) de la drague à coquilles Saint-Jacques sur le site de Belle-Ile

Les quatre mailles présentant les plus fortes densités d'activité sont situées à **l'Est et au Sud de l'île**, avec **19 à 31 navires** y travaillant au cours de l'année. Cela correspond à la partie du site allant du large de la pointe de Taillefer au sud de la pointe de Kerdonis. Les **autres mailles** situées à l'ouest du site sont significativement moins fréquentées (de l'ordre de 5 navires).





## Indicateur d'intensité (nombre de mois cumulés d'activité) de la drague à coquilles Saint-Jacques sur le site de Belle-Île

Les 3 mailles les plus intensément travaillées sont situées dans le **secteur Sud et Est** du site, avec **48, 59 et 60 mois d'activité cumulés**. Deux autres mailles sont également bien fréquentées avec **26 et 33 mois d'activité cumulés**.

## Production dans le site

Les **zones A1 et A2** du sous-gisement A, comprises dans le site Natura 2000, ont une contribution importante dans la production globale de la pêche au regard des volumes débarqués. Ce secteur, compris dans le site Natura 2000 représente une production annuelle de l'ordre de **150 à 200 tonnes** en fonction des années, lorsque les deux sous-zones sont ouvertes à la pêche. En revanche, les **temps d'exploitation** au sein des zones sont **très faibles (10 à 20 heures par saison)**.

Saisons	Zone A1	Zone A2
2015-16	93 994	44 376
2014-15	112 908	-
2013-14	169 258	36 608
2012-13	162 571	43 283
2011-12	-	-
2010-11	-	-
2009-10	-	27 071
2008-09	112 071	8 819

Saisons	Zone A1	Zone A2
2015-16	6,75	3,75
2014-15	6,5	0
2013-14	6	7,5
2012-13	5,5	3,75
2011-12	0	0
2010-11	0	0
2009-10	0	6
2008-09	12	8

Volumes débarqués (en kg) entre 2008 et 2016 \*

Temps de pêche autorisés (en h) entre 2008 et 2016 \*

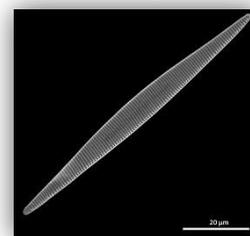
## Dépendance spatiale et temporelle au site

Le taux moyen de **dépendance spatiale** des navires au site est de **39%**. Le **périmètre du gisement coquillier** étant **bien plus vaste** que les mailles du site, la dépendance au site est de fait **modérée**, excepté pour **5 navires** très dépendants de la zone (**100%**). Ces derniers ne pratiquent la pêche des coquilles Saint-Jacques que sur les mailles intersectant le site.

La **dépendance temporelle** au site est forte avec une valeur moyenne de **80%**. **12** des 32 navires présentent une dépendance temporelle de **100%**, c'est-à-dire qu'ils pêchent sur le site au cours de chacun de leurs mois d'activité pour ce métier.

### ZOOM : La toxine ASP impacte la pêcherie ...

La **pêche de coquilles Saint-Jacques** a connu des fermetures répétées en Bretagne ouest et sud, suite à une **contamination** des coquillages par une toxine produite par la **microalgue *Pseudonitzschia australis***. Les temps importants de **décontamination** des coquilles Saint-Jacques, même après la disparition de l'algue dans l'eau, ont engendré sur le site de Belle-Ile **l'annulation des campagnes 2010-2011 et 2011-2012**. Ces fermetures pour raison sanitaire engendrent de **graves conséquences** pour les entreprises de pêche et peuvent également **impacter indirectement la ressource**, notamment du fait que les **étoiles de mer**, prédatrices des coquilles, ne sont plus ramassées par les professionnels durant ces périodes de fermeture.

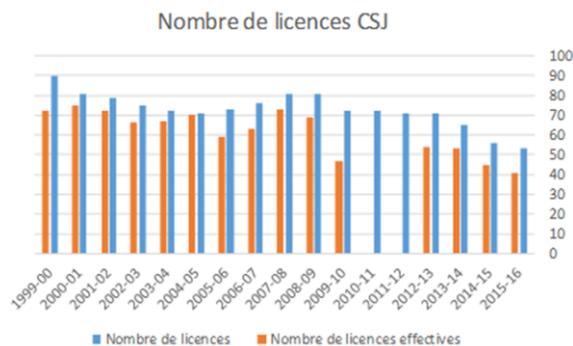


*Pseudonitzschia australis*  
(© IFREMER)

## Evolution de la flottille dans le temps

Le nombre de licences est passé de **90 à 53 entre 2000 et 2016**. Le nombre réel de navires ayant pratiqué l'activité est passé de 72 à **41** sur la même période. A noter que les **campagnes 2010/2011 et 2011/2012** ont été marquées par une **absence totale d'activité** du fait de la fermeture du gisement pour raisons sanitaires (**toxine ASP**).

L'**érosion** du nombre de navires pratiquant l'activité de pêche des coquilles Saint-Jacques à la drague est une tendance commune à la majorité des gisements bretons.



## Définition et pratique sur site

La **drague à oursins** est tractée par un navire au moyen d'une **fune** manœuvrée par un **treuil**. L'ouverture de la drague est constituée d'un **cadre rectangulaire** muni d'une **barre sans dent**, dans sa partie inférieure en contact avec le fond marin. La partie arrière est constituée d'un **sac en anneaux métalliques**. Elle possède les **mêmes caractéristiques générales qu'une drague à coquilles Saint-Jacques** mais ne possède **pas de dents ni de volet dépresseur** (utilisé pour favoriser le placage de la drague sur le fond).

Dans le secteur de Belle-Ile, les navires travaillent avec une **seule drague à oursins**. Les dragues sont règlementairement limitées à une **largeur de 2 mètres**. Dans le secteur de Belle-Ile, les dragues à oursins sont des **dragues à coquilles Saint-Jacques dont les dents ont été enlevées**. Elles mesurent **1,8 m** et pèsent entre **150 et 200 kg**.



Drague à oursins

**3** navires de **petite taille** pêchent les oursins sur le secteur de Belle-Ile.

\*\*\*

L'activité est autorisée **toute l'année**.

## Flottille

**Contingent de licences** : 15

**Nombre de licences effectives** : 3

**Nombre de navires enquêtés (Valpena, 2013)** : 2

**Ports d'attache** : Port-Maria (2)

Taille des navires :	Mini	maxi	moyenne
	8,30 m	9,56 m	8,93 m

## Réglementation

Les modalités encadrant la pratique sont définies dans les **délibérations 2014-074 « Oursins (excepté Golfe du Morbihan) – AY/VA-2014-A »** et **2013-151 « Oursins (excepté Golfe du Morbihan) – AY/VA-2013 B »**. La pêche n'est autorisée, dans le secteur de Belle-Ile que sur la **zone A du gisement de coquilles Saint-Jacques** (cf. fiche « drague à coquilles Saint-Jacques »).

La pêche des oursins est ouverte **toute l'année** du lever au coucher du soleil. Les captures sont limitées à **500 kg d'oursins par navire et par jour de pêche**.

## Saison et fréquentation

La pêche des oursins est ouverte **toute l'année**. Sur le secteur de Belle-Ile, la **période estivale** fait l'objet d'une baisse de l'activité à cause des **algues qui poussent sur les fonds** et perturbent l'activité (colmatage des dragues). La période où l'activité est la plus pratiquée est comprise entre les mois de **novembre et d'avril**. L'activité reste **marginale** en comparaison à d'autres métiers. Elle ne concerne que **3 navires**.

## Spatialisation de l'activité

Le métier n'étant pratiqué que par un petit nombre de navires (**inférieur à 5**), **aucune représentation** cartographique de l'activité n'est possible. Cependant, la pêche des oursins n'est ouverte que dans la **zone A du gisement**. L'activité étant pratiquée dans les **petits fonds côtiers**, la pêcherie dans ce secteur est **intégralement incluse dans le périmètre du site Natura 2000 de Belle-Ile**.

L'activité de pêche aux oursins reste **marginale** dans le secteur de Belle-Ile

\*\*\*

Elle est pratiquée préférentiellement **l'hiver** dans les **petits fonds côtiers**

\*\*\*

Le peu de navires pratiquant l'activité reste **très dépendant au site Natura 2000**

## Dépendance spatiale et temporelle au site

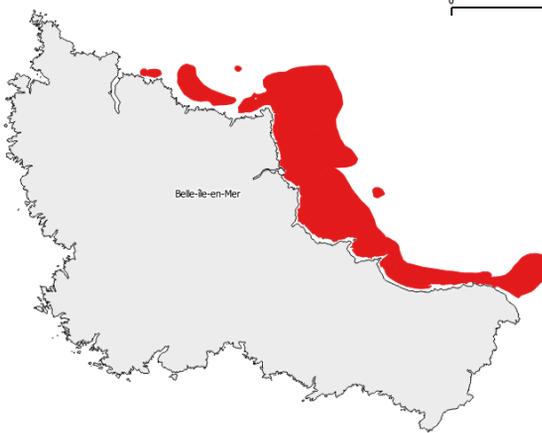
Les taux de **dépendance spatiale et temporelle** des navires au site sont de **100%**. Ces derniers ne pratiquent la pêche des oursins que sur les mailles intersectant le site et pêchent sur le site au cours de chacun de leurs mois d'activité pour ce métier. Le site joue donc un **rôle majeur dans le maintien de cette pêcherie** dans le secteur de Belle-Ile.

## Les bancs de maërl et Natura 2000

La **composition** du maërl est **très variable** à l'échelle du banc en termes de recouvrement, de vitalité et de sédiments associés.

Certains secteurs présentent des **taux de vitalité importants** pouvant atteindre localement des valeurs supérieures à 100%. De manière générale, les **zones de plus fortes valeurs de vitalité** sont observées dans les **secteurs très côtiers** au droit du port de Palais, entre les pointes du Gros Rocher et du Bugul, et au Nord-Ouest de la pointe de Kerdonis. Ces zones sont cantonnées à des **profondeurs inférieures à 10 m CM**. Seul un **secteur au large de pointe de Taillefer** présente des taux de vitalité importants plus en profondeur **entre 10 et 20 m CM**.

C'est un banc de maërl jugé en **bon état de conservation général**.



localisation du banc de maërl de Belle-Ile (source REBENT, 2007)

Les pêcheurs décrivent les fonds marins de la baie comme une **alternance de fonds sableux et de fonds vaseux**.

*Cette année, l'herbier a vachement **gros**, les feuilles sont plus larges et plus hautes. C'est bon comme **reflet de la qualité de l'eau**.*

Y a des **herbiers**. Il y a des **fonds secs**, avec du **maërl** et du **sable**, et des **fonds gras**. À **Kerdenis**, ce sont des fonds gras, de la grosse vase dégueulasse. Dans les fonds gras, il y a plus de vie, ce sont des **fonds fertiles**. Ce qui tombe sur le pont, c'est du sable, du gros sable, de la vase et des cailloux.

Devant **Port Haliguen**, c'est plus **vaseux** qu'à Belle-Ile. À **Belle-Ile**, c'est du **sable** et du **gravier**, et de la **roche**. On a plus de vase dans la baie de Quiberon Le mieux, pour pêcher, c'est Belle-Ile.



Il y a **beaucoup de fonds sableux**, à moitié du **corail**. On appelle ça du **cawarn**. C'est une sorte de corail tout petiot, ça en est rempli.

**Le barrage d'Arzal a changé la baie**. Elle s'envase et s'envase. Il y a de plus en **plus de vase**. Les fonds ont changé.

Pour Patrick, la présence des pêcheurs favorise les observations régulières du milieu

## Le maërl et les pêcheurs

C'est peut-être dans ce site qu'on rencontre le plus de **diversité de points de vue** sur le maërl. Les pêcheurs qui pêchent au large de Belle-Ile viennent de **différents ports**. Selon leur provenance, ils vont **connaître ou pas le maërl**. Une partie des pêcheurs localisés dans **l'est du département** dit ne pas connaître le maërl. On n'en trouve pas dans la baie de Vilaine, ni dans le Golfe du Morbihan.

Un pêcheur sur le **port de Quiberon** m'explique que le petit maërl, mais aussi le **gros maërl** s'appellent le « **Grissé** ». Sur le même port, un autre pêcheur me dira que **cela ne désigne pas le maërl**. Nous avons recueilli **différents termes** pour désigner le maërl : *cawarn, grésil, grissé*. Sur le ponton à Port Maria, les pêcheurs m'expliquent que **les appellations peuvent changer d'un port à l'autre, comme cela est très fréquent pour le poisson**.

Une partie des **pêcheurs du Morbihan** nous ont dit qu'ils ne **connaissaient pas le maërl** avant qu'on ne leur en parle dans le cadre du projet DECIDER. Ils ne connaissaient pas le terme de « maërl », bien qu'il semble que **cet élément était identifié**, notamment quand ils en ramassent dans leurs dragues, mais qu'ils le dénomment autrement. Ce pêcheur dit ne pas connaître le maërl, mais il dit ramasser « des **coraux** ». Plusieurs pêcheurs mentionnent du « corail », du **cawarn**, du **cawarn mort** dans leurs descriptions des fonds sous-marins. Ces termes semblent désigner du maërl mais les pêcheurs ne semblent pas avoir fait le lien entre ces deux éléments.

## Le maërl et la drague

La plupart des pêcheurs disent **qu'ils ne draguent pas dans les bancs de maërl**, Les **coquilles Saint-Jacques** ne sont **pas présentes** dans ce substrat, mais à côté. Ils localisent les **bancs de maërl vivant** « **à la côte** », où ils ne vont pas pêcher.

Seuls les **pêcheurs d'oursins** draguent dans les **bancs de maërl**. C'est le cas de Patrick. Il accorde de l'importance aux bancs de maërl, aux herbiers, qui selon lui constituent « un **microcosme** ». La croissance de l'herbier, qu'il a constatée cette année, est selon lui un reflet d'une **bonne qualité d'eau**. Il s'inquiète d'un **risque d'interdiction** de la pêche dans les bancs de maërl. **Cela fermerait la porte selon lui à la possibilité de faire appel aux pêcheurs pour surveiller l'évolution des bancs** « **être témoins du bon comportement ou pas** ».

Les pêcheurs ne se sentent **pas vraiment concernés** par la question, du fait qu'ils disent **ne pas pêcher dans les bancs de maërl**. Mathieu, reconnaît trouver du **maërl dans ses filets** : « *ce sont de petits coraux. On en trouve plein dans les filets. C'est petit, rouge quand c'est vivant, blanc quand c'est mort.* ».

Le maërl n'est **pas apprécié dans les dragues**, qu'il peut **colmater**. Mais pour plusieurs pêcheurs, dont Jacques, la drague ne peut avoir d'effet sur le maërl, elle agit comme un « **tamisé** », qui va laisser passer le maërl.

Le passage de la drague est d'autant moins préjudiciable selon les pêcheurs que leur passage exerce une action d'entretien du site. Cela **l'assouplit, l'aère**, et permet de **nettoyer les coquilles Saint-Jacques**.

### Termes entendus pour désigner le maërl

Maërl	Corail
Grissé	Grézil
Sable coquillier	Cawarne coquillier

*Dans nos dragues, il y a beaucoup de coquilles vides, de **coraux**, un peu de cailloux, des crépidules. (...) des coquilles, il y a beaucoup de sable et de la **poussière de corail**, les **coraux morts** qui sont **cassés**. Le **maërl**, j'ai **jamais fait attention**. On n'en pêche pas. (...)*

*C'est mon patron qui m'a appris. Il disait, c'est de la **daube**, je veux **pas de ça dans mes filets** !*

*c'est de la merde ça! [...] ça va dans les **filets** (matelot)*

*Les zones de maërl sont **à terre**. On n'y va pas. La **coquilles Saint-Jacques** ça se pêche dans le **sable**. C'est vraiment à terre le maërl, **au ras des cailloux**. on voit **jamais de maërl dans les dragues**, c'est du sable, des coquilles brisées, de la vase. ça fait un **amalgame**. (Emile)*

## Glossaire *(mots/expressions surlignés dans le texte pages suivantes)*

**Amendement**: matériau apporté à un sol pour améliorer sa qualité agricole.

**Bivalves** : mollusque dont la coquille est constituée de 2 parties distinctes et attachées, plus ou moins symétriques, pouvant s'ouvrir ou se refermer. Ils sont souvent scindés en deux groupes :

- Les **bivalves fouisseurs**. Ce sont des mollusques filtreurs dont l'habitat permanent est constitué par les sédiments. Ex : palourdes, tellines, clovisses, coques, couteaux, pectinidés et amandes...
- Les **bivalves non fouisseurs** sont des mollusques ne vivant pas de manière permanente dans les sédiments. Ex : huîtres, moules, pétoncles, coquilles Saint-Jacques ...

**Capacité de pêche** (définition FAO): quantité de poisson susceptible d'être capturée sur une certaine période de temps (une année ou une saison de pêche) par un bateau ou une flottille pour une quantité donnée de poissons disponibles dans l'océan.

**Carroyage**: technique de quadrillage utilisée en topographie, afin de rassembler et de traiter des données en vue d'une exploitation cartographique ou statistique.

**Drague** : terme générique désignant une catégorie d'engin de pêche, appartenant aux arts trainants.

**Flottille** : Ce terme désigne un groupe de patrons ou pêcheurs ou d'unités d'exploitation, ayant des stratégies d'exploitation relativement homogènes. Ces stratégies s'expriment par le choix d'une combinaison particulière de métiers pratiqués. Au sein d'une flottille, tous les navires sont soit spécialisés ou polyvalents et exercent leurs métiers d'une certaine manière (métier principal, métier d'appoint, d'opportunité etc.).

**Gisement** : concentration exploitable d'une ressource (mollusques, crustacés...) vivant sur le fond.

**Gisement classé** :

**Métier** (définition IFREMER) : métier qui correspond à la mise en œuvre d'un engin de pêche sur une ou quelques espèces cibles éventuellement sur une zone donnée et/ ou pendant une période donnée. A ne pas confondre avec « pêcherie ».

**Natura 2000** : réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 permettent d'assurer la protection des espaces naturels les plus importants, sur la base des directives européennes « Oiseaux » et « Habitats, faune, et flore ».

**Opération de pêche** : action de prélèvements de poissons ou de mollusques réalisées dans un milieu.

**Pêcherie** (définition IFREMER) :

- entité de gestion d'une capacité de pêche circonscrite à une zone géographique donnée, où opèrent différents métiers. Ces métiers capturent des espèces qui occupent des habitats de caractéristiques semblables.
- espace géographique au sein duquel les ressources et les activités sont gérés de manière transversale et non par métiers. Cette vision d'ensemble correspond au fonctionnement de l'écosystème.

**Schiste** : Type de fond marin. C'est une roche formée d'argile ayant sédimenté au fond d'une eau calme.

**Unité de pêche** : un navire.

**VALPENA** : plateforme collaborative scientifique et technique travaillant au développement d'une méthodologie d'acquisition et de traitement normée de données de fréquentation spatio-temporelle des navires de pêche. C'est de l'information géographique. L'acronyme signifie « évaluation des activités de pêche au regard des nouvelles activités ».

## Personnes contacts

### Coordination du projet :

AGLIA

Elodie Etchegaray

[etchegaray.aglia@orange.fr](mailto:etchegaray.aglia@orange.fr)

05 46 82 60 60

### Coordination des actions sur les sites pilotes :

CRPMEM Bretagne

Julien Dubreuil

[jdubreuil@bretagne-peches.org](mailto:jdubreuil@bretagne-peches.org)

02.98.10.10.91

## Partenaires du projet



## Avec le soutien financier de



L'Agria, trois Régions pour promouvoir la pêche et l'aquaculture